

Innovation compétitivité croissance emplois

Le numérique doit être
un enjeu du débat
de l'élection présidentielle



SYNDICAT DE L'INDUSTRIE
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Sommaire :

19 mars 2012

Lancement du Collectif du Numérique à 13 membres

- Communiqué de presse..... 2
- Revue de presse..... 3 - 10

26 mars - 4 avril

Le Collectif du Numérique compte dorénavant 21 membres

- Communiqué de presse..... 11
- Le site web du Collectif du Numérique..... 12

27 mars

Lettre aux candidats au 1^{er} tour à l'élection présidentielle, six questions posées sur la vision du numérique pour le prochain quinquennat..... 13

17 avril

Publication des réponses de 5 candidats

- Communiqué de presse..... 14
- Infographies des réponses..... 15 - 20
- Revue de presse..... 21 - 32

26 avril

Les représentants des candidats à l'élection présidentielle présentent leur programme numérique devant le Collectif du Numérique et la Presse

- Invitation..... 33
- Revue de presse..... 33 - 61

Communiqué

Innovation, compétitivité, croissance, emplois : le numérique doit être un enjeu du débat de l'élection présidentielle

Depuis son lancement, la campagne électorale pour l'élection présidentielle ne couvre pas l'un des sujets majeurs pour l'avenir de notre pays : le numérique et la création de richesse qu'il peut apporter.

La ré-industrialisation de la France et la modernisation de son économie, la spécialisation industrielle, l'émergence de nouvelles entreprises leaders mondiales, la création d'emplois, l'amélioration de la vie des citoyens, les filières de formation, le développement des usages dans tous les domaines passent par le développement du numérique, adossé à des infrastructures de réseaux de qualité qui favorisent l'attractivité de nos territoires.

Un ensemble d'associations et de syndicats professionnels du secteur s'est regroupé dans un collectif pour interpeller les candidates et les candidats sur la « vision Numérique » de la future Présidente ou du futur Président de la République dans les domaines suivants :

- *la compréhension de l'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société,*
- *la vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois,*
- *les aspects réglementaires et fiscaux,*
- *l'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique,*
- *l'effort de formation au numérique,*
- *la modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics.*

Le collectif se tient à leur disposition pour partager avec eux le fruit des réflexions de ses membres, afin de faire émerger des solutions concrètes, pour relever les défis de l'emploi, de la croissance, de la réduction des déficits publics et afin de favoriser les usages numériques, au cœur de la vie des 60 millions de Français.

Revue de presse

Les industriels du numérique se regroupent dans un collectif pour se faire entendre **ZDNET**

19/03/2012

Présidentielle 2012 - Insatisfaites de la campagne électorale qui néglige les questions d'économie numérique, plusieurs grandes organisations du secteur (Fevad, FFT, Afdel, Syntec, Crip, EuroCloud...) se regroupent dans un collectif dans l'espoir de mieux se faire entendre des candidats à la présidentielle. Les industriels du numérique sont bien décidés à se faire entendre à l'occasion des débats pour la présidentielle de 2012. Après avoir présenté aux candidats [leurs propositions](#) pour le secteur, les organisations veulent passer à la vitesse supérieure, estimant que leurs enjeux sont ignorés dans la campagne.

Ainsi, comme [l'annonçait en février](#) le président de Syntec Numérique, Guy Manou-Mani, les industriels du secteur ont décidé de se regrouper derrière une même bannière, le collectif « Union du Numérique ».

Quelle politique pour le numérique ?

Ce collectif réunit les principales organisations du secteur, dont [l'Afdel](#), la Fevad, Syntec Numérique, le SNJV, le pôle de compétitivité Systematic et la fédération française des télécoms. Ces entités estiment que la campagne oublie d'aborder la question du numérique et de la "création de richesse qu'il peut apporter".

Cette initiative vise ainsi à interpeller les candidats et à obtenir de ceux-ci qu'ils présentent leur « vision » sur des points précis liés à l'économie numérique : transformation numérique de l'économie et de la société, [fiscalité](#), réglementation, compétitivité, emploi, formation, modernisation numérique de l'Etat...

« Le collectif se tient à leur disposition pour partager avec eux le fruit des réflexions de ses membres, afin de faire émerger des solutions concrètes, pour relever les défis de l'emploi, de la croissance, de la réduction des déficits publics et afin de favoriser les usages numériques » précise le collectif dans [un communiqué](#).

Présidentielle : les professionnels du numérique se regroupent **Clubic. com (Pro.clubic)**

19/03/2012 – Olivier Robillart

Plusieurs organisations professionnelles spécialisées dans le numérique se joignent pour faire entendre leur cause auprès des candidats à l'élection présidentielle. Dans un communiqué commun,

elles militent pour une meilleure prise en compte des spécificités du secteur dans les programmes de chaque parti.

Plusieurs associations viennent de signer une note commune ([.pdf](#)) dans laquelle elles invitent les candidats à l'élection présidentielle à émettre des propositions précises pour le secteur du numérique. Des représentants comme la Fédération française des Télécoms, le Syndicat national des jeux vidéo, la Fevad ou encore le Syntec numérique estiment que les différents représentants politiques n'ont pas suffisamment précisé leurs positions sur le sujet.

Ils dressent également une liste des thèmes qu'ils souhaitent voir aborder rapidement. On y retrouve « l'émergence de nouvelles entreprises leaders mondiales, la création d'emplois, l'amélioration de la vie des citoyens, les filières de formation, le développement des usages par le développement du numérique, adossé à des infrastructures de réseaux de qualité qui favorisent l'attractivité de nos territoires ».

Chaque candidat est ainsi invité à s'entretenir avec les différents représentants de ces organisations. Pour rappel, le Syntec avait déjà publié un document dans lequel figuraient [5 propositions phares](#) destinées à promouvoir l'industrie du logiciel en France. Depuis cet appel, aucun candidat d'opposition ne semble s'être manifesté pour apporter de nouvelles solutions à ces responsables.

C'est pourquoi le collectif tente de recentrer le débat autour de 3 thèmes majeurs : la transformation numérique de l'économie, la compétitivité pour la création d'emplois et la modernisation. Reste à savoir si les responsables de chaque partis seront réceptifs à ce nouvel appel du pied.

L'économie numérique, grande absente de la campagne présidentielle **La Tribune.fr**

19/03/2012

Où sont les propositions pour le numérique dans la campagne présidentielle ? Treize associations et fédérations représentatives de l'industrie française du numérique s'inquiètent du silence des principaux candidats, à commencer par les deux favoris des sondages, Nicolas Sarkozy et François Hollande. Pourtant, l'économie de l'immatériel emploie 1,5 million de personnes en France et recrute 40.000 personnes chaque année.

Pas modernes, les candidats à l'élection présidentielle ? Peut-être. Ce lundi, un collectif encore sans nom, qui réunit treize associations et fédérations représentatives de l'industrie française du numérique, a lancé un appel aux prétendants à l'Élysée. L'objectif: que les candidats s'engagent sur des propositions concrètes pour le secteur de l'économie "immatérielle".

1,5 million d'emplois, 25% de la croissance française en 2010

En effet, si l'économie numérique se développe depuis seulement une vingtaine d'années, elle est l'un des secteurs à soigner pour les années à venir. En France, le secteur emploie pas moins de 1,5 million de personnes, dont 700.000 créations d'emplois ces quinze dernières années, selon le collectif. Tous les ans, 40.000 personnes sont recrutées, dont 25.000 jeunes. Le chiffre d'affaire de l'économie numérique est même estimé à 41 milliards d'euros, soit davantage que les industries aéronautique ou

pharmaceutique. Selon le rapport McKinsey de 2011, 20% de la croissance française entre 2005 et 2009 ont été directement liés au numérique et à Internet. Et ce chiffre s'élève même à 25% pour 2010.

10 propositions pour les candidats

Depuis le mois de janvier 2012, Syntec Numérique, l'un de ces treize organismes, interpelle les candidats à l'élection et les parlementaires. "La France ne bénéficiera des effets du numérique qu'à condition de mettre en place une politique volontariste pour accélérer les programmes d'investissements dans les infrastructures numériques", précise-il dans un rapport adressé aux candidats présentant dix propositions pour l'avenir de cette industrie. Parmi elles figurent la création d'un crédit impôt-recherche pour encourager l'investissement d'entreprises internationales dans le numérique français, et des filières de formation aux métiers du numérique accessibles à tous. La réalisation d'économies dans l'administration et l'Etat par l'utilisation généralisée du numérique, ou encore des initiatives "citoyennes" comme la mise en place de la télésurveillance médicale à domicile pour les patients victimes par exemple de diabète, ou l'e-gestion des hôpitaux publics sont également proposés. "La France a connu sa révolution industrielle au XIX^e siècle, elle doit aujourd'hui vivre sa révolution industrielle numérique", précise Guy Mamou-Mani, le président de Syntec Numérique, à l'origine de ces dix propositions.

Les candidats s'engagent sur la généralisation du haut débit

Du côté des candidats, s'il est vrai que le thème de l'économie numérique ne tient pas une place majeure dans la campagne, des propositions ont déjà été faites. Mais elles concernent essentiellement le très haut débit. Dans son discours du Bourget, François Hollande s'est déjà engagé à soutenir l'économie numérique en "organisant avec les collectivités locales et les industriels la couverture intégrale de la France en très haut débit d'ici 10 ans", soit un coût total d'un milliard d'euros. Une accélération de trois ans par rapport à l'objectif de Nicolas Sarkozy, qui a fixé en 2010 un objectif de couverture de 100 % du territoire en 2025.

Mais pour Guy Manou-Mani, **les engagements actuels des deux principaux candidats à l'Elysée sont insuffisants**, tout comme le bilan de Nicolas Sarkozy en la matière. Selon lui, une vision pour les entreprises du numérique est totalement absente des projets des deux candidats. Qui ont donc un mois pour y remédier.

Unis, les acteurs du numérique veulent peser sur la présidentielle

01net. Pro01net

19/03/2012 - Xavier Biseul

Treize associations et syndicats, de la Fevad à Renaissance numérique en passant par l'Afdel, l'Acsel ou Syntec numérique, se regroupent pour interpeller ensemble les candidats à la présidentielle. Objectif : mettre enfin le numérique au cœur des débats.

L'appel de Guy Mamou-Mani a été entendu. Il y a deux mois, le président de Syntec numérique [tendait la main](#) à l'ensemble des acteurs de l'économie numérique afin de parler d'une même voix à l'occasion de la présidentielle.

C'est désormais chose faite. Treize associations et syndicats professionnels, de la Fevad à Renaissance numérique en passant par l'Afdel, l'Acsel et donc Syntec numérique, se sont regroupés au sein d'[un collectif](#) afin d'interpeller les candidats à l'élection suprême.

Ce collectif qui représente 1,5 million de salariés se tient à la disposition des candidats pour partager avec eux leur vision du numérique, à la fois créateur de croissance et d'emplois et levier de réduction des déficits publics.

L'économie numérique ne se limite pas aux stars du web

Alors que le numérique a été jusqu'à présent le grand oublié de la campagne, Guy Mamou-Mani se dit confiant. A travers ce collectif, il pense peser enfin sur les débats, au-delà des sujets dits « clivants » que sont l'Hadopi et le très haut débit.

Pour le président de Syntec numérique, « l'industrie numérique irrigue toute l'économie et notamment la santé et l'éducation ». Elle ne saurait se limiter aux stars du web, de préférence anglo-saxonnes. Il s'amuse d'ailleurs de voir Nicolas Sarkozy, François Hollande et François Bayrou s'afficher le même jour aux côtés de Jack Dorsey, à l'occasion de la tournée parisienne du fondateur de Twitter. Il a toutefois salué le geste de Xavier Bertrand qui s'est rendu récemment dans les locaux de Lefevre Software. « Médiatiquement parlant, il est plus facile pour un homme politique de visiter une usine avec ses ouvriers et ses machines-outils qu'un éditeur qui vend de l'immatériel. »

Présidentielles : 13 organisations du numérique mènent un front commun DISTRIBUTIQUE

20/03/2012 - Romain Gueugneau

Parties en ordre dispersé pour convaincre les candidats aux présidentielles du poids et de l'avenir de leurs professions, les entreprises du numérique ont rapidement déchanté. Et changé de méthode, en signant un appel commun, elles () veulent faire de leur « Union du Numérique » un interlocuteur commun et un aiguillon.*

Comme en 2007, la plupart des organisations d'entreprises du numérique voulaient profiter des élections présidentielles pour, non seulement, se faire entendre, mais engager les candidats sur le numérique. Avec plus d'arguments. Peine perdue, le made in France fait flores, la mondialisation et les financiers sont montrées du doigt. Bref, même si, avant la campagne, plusieurs candidats semblaient à l'écoute, depuis son ouverture, les entreprises du numérique ont la désagréable impression d'être blacklistées.

Elles ont également compris, mieux vaut tard que jamais, que leur situation devenait intenable. A quelques arguments près, leurs positions se rejoignent sur de nombreux points : la formation, la stabilité fiscale et juridique, le numérique comme atout pour la modernisation de l'Etat et la compétitivité du pays.

« Une réunion a suffi »

Treize organisations se sont donc rencontrées. « Une réunion a suffi, nous étions d'accord, quelques conf call plus loin nous avons abouti à un texte commun » nous précise Guy Mamou-Mani, Président du Syntec Numérique. Chacune des organisations pourra parler au nom de toutes. Pas de porte-parole, pas de formalisme juridique ou autre, une enseigne commune, l'Union du Numérique, et un suivi des candidats. « On fera un point régulier, sans doute tous les quinze jours de l'avancement des

candidats sur nos sujets, il ne s'agit pas de noter mais de constater leurs positions à partir d'une grille de lecture qui leur sera soumise» souligne Guy Mamou-Mani.

« Les 13» estiment représenter 1,5 million d'emplois. « Unis, nous aurons un effet volume pour interpellier les candidats, qui ne s'intéressent pas assez au numérique » remarque Loïc Riviere, délégué général de l'Afdel. D'autres organisations sont les bienvenues.

() Aysel (vente en ligne), Afdel (éditeurs de logiciels), Apeca (démat), Crip (responsable infrastructure et production), Eurocloud (éditeurs du cloud), Fevad (e-commerce), FFT (opérateurs de télécoms), Forum Atena (télécoms et sécurité), Renaissance Numérique (think tank), Sfib (constructeurs), Snjv (éditeurs de jeux en ligne), Syntec Numérique, Systematic (pôle de compétitivité).*

Les acteurs du numérique se rassemblent pour la présidentielle **LES ECHOS.fr**

20/03/2012

L'industrie du numérique peine à se faire entendre dans la campagne. Treize associations et syndicats professionnels, dont l'Afdel et le Syntec, ont décidé de créer un « collectif numérique ». Objectif : convaincre le futur locataire de l'Elysée de leur importance pour « relever les défis de l'emploi, de la croissance et de la baisse des déficits publics ».

L'Union du Numérique, un front commun auprès des candidats à la présidentielle **Lemondeinformatique.fr**

20/03/2012

Parties en ordre dispersé pour convaincre les candidats aux présidentielles du poids et de l'avenir de leurs professions, les entreprises du numérique ont rapidement déchanté. Elles ont changé de méthode, en signant un appel commun, en voulant faire de l'« Union du Numérique » un interlocuteur commun et un aiguillon.

Comme en 2007, la plupart des organisations d'entreprises du numérique voulaient profiter des élections présidentielles pour, non seulement, se faire entendre, mais engager les candidats sur le numérique. Avec plus d'arguments. Peine perdue, le made in France fait flores, la mondialisation et les financiers sont montrées du doigt. Bref, même si, avant la campagne, plusieurs candidats semblaient à l'écoute, depuis son ouverture, les entreprises du numérique ont la désagréable impression d'être blacklistées.

Elles ont également compris, mieux vaut tard que jamais, que leur situation devenait intenable. A quelques arguments près, leurs positions se rejoignent sur de nombreux points : la formation, la stabilité fiscale et juridique, le numérique comme atout pour la modernisation de l'Etat et la compétitivité du pays.

« Une réunion a suffi »

Treize organisations se sont donc rencontrées. « Une réunion a suffi, nous étions d'accord, quelques conf call plus loin nous avons abouti à un texte commun » nous précise Guy Mamou-Mani, Président du Syntec Numérique. Chacune des organisations pourra parler au nom de toutes. Pas de porte-

parole, pas de formalisme juridique ou autre, une enseigne commune, l'Union du Numérique, et un suivi des candidats. « On fera un point régulier, sans doute tous les quinze jours de l'avancement des candidats sur nos sujets, il ne s'agit pas de noter mais de constater leurs positions à partir d'une grille de lecture qui leur sera soumise » souligne Guy Mamou-Mani.

« Les 13 » estiment représenter 1,5 million d'emplois. « Unis, nous aurons un effet volume pour interpellier les candidats, qui ne s'intéressent pas assez au numérique » remarque Loïc Rivière, délégué général de l'Afdel. D'autres organisations sont les bienvenues.

(*) Aysel (vente en ligne), Afdel (éditeurs de logiciels), Apeca (démat), Crip (responsable infrastructure et production), Eurocloud (éditeurs du cloud), Fevad (e-commerce), FFT (opérateurs de télécoms), Forum Atena (télécoms et sécurité), Renaissance Numérique (think tank), Sfib (constructeurs), Snjv (éditeurs de jeux en ligne), Syntec Numérique, Systematic (pôle de compétitivité).

Le collectif du numérique interpelle les candidats à la présidentielle Silicon.fr

20/03/2012 Ariane Beky

Treize associations, syndicats et chambres professionnelles des filières informatique, e-commerce et télécoms, déclarent former un collectif dans le but de placer le numérique au cœur de la campagne présidentielle 2012.

À la suite d'initiatives isolées, treize organisations professionnelles*, de l'Association française des éditeurs de logiciels ([AFDEL](#)) à la chambre [Syntec Numérique](#), forment un collectif visant à faire du numérique un enjeu clé de l'élection présidentielle. Le MUNCI, association professionnelle des informaticiens, reste sceptique.

L'union numérique fait la force

Malgré les propositions transmises aux candidats par des organisations membres de cette alliance, le collectif « industrie numérique » déplore le manque d'intérêt des politiques pour « (la filière) et la création de richesse qu'il peut apporter. »

À savoir : la réindustrialisation de la France et la modernisation de son économie, la spécialisation industrielle, l'émergence de nouvelles entreprises d'envergure mondiale, la création d'emplois, la formation, le développement des usages et l'amélioration de la vie des citoyens, ou encore l'attractivité du territoire.

Le collectif a précisé lundi par voie de communiqué, interpellé chaque [candidat\(e\)](#) sur sa « vision numérique » centrée sur les thématiques suivantes :

- la transformation numérique de l'économie et de la société françaises ;
- la compétitivité du numérique pour la création d'emplois ;
- les aspects réglementaires et fiscaux ;
- l'accompagnement en matière d'innovation et de formation ;
- la modernisation numérique de l'État et des services publics.

À moins de cinq semaines du premier tour de l'élection présidentielle française, les candidats sont-ils prêts à répondre aux attentes du collectif ? Le collectif, lui-même, est-il représentatif de l'écosystème numérique français ?

Un conseiller numérique derrière chaque ministre

L'USINE NOUVELLE

12/03/2012 - Emmanuelle Delsol

Treize associations du numérique invitent les candidats à la présidentielle à réfléchir à la place du numérique dans le tissu économique de la France. Guy Mamou-Mani, président du Syntec Numérique, réaffirme l'importance de ce domaine dans chaque pan de l'économie.

"Plutôt qu'un ministre du numérique, le gouvernement devrait disposer d'un conseiller au numérique pour chaque ministre. Sur tous les sujets que notre pays doit affronter aujourd'hui, il faut un regard numérique." Une nouvelle fois, Guy Mamou-Mani, président du Syntec numérique exprime sa colère de ne pas voir le sujet pris en compte dans la campagne.

Voilà des semaines qu'il travaille à [des propositions idoines](#) dans les programmes électoraux, qu'il les envoie aux candidats, qu'il rencontre "conseillers, députés, ministres, ex-ministres..." Très à l'écoute, il le confirme, mais sans que jamais rien n'apparaisse dans les propositions des candidats.

LES ENTREPRISES DU NUMÉRIQUE EN CAMPAGNE

Or, depuis quelques jours, le Syntec numérique et douze autres associations et syndicats d'entreprises du secteur demandent d'une seule voix "plus de numérique dans la campagne." Start-ups, sociétés de service, e-commerçants, opérateurs et équipementiers télécoms, éditeurs, fabricants, labos de recherche... un regroupement plutôt rare de toutes ces organisations, parce que pour elles, aujourd'hui, la maison brûle. Aucun candidat n'évoque la moindre mesure en rapport avec le numérique. Même si trois d'entre eux (Nicolas Sarkozy, François Hollande et François Bayrou) ont reçu Jack Dorsey, co-fondateur de Twitter de passage à Paris. L'heure électorale est plutôt à la réindustrialisation dans les secteurs traditionnels.

Ce qui, répètent les acteurs du numérique, n'est pas incompatible avec leur discours. Ils pensent aussi à l'industrie du futur comme une industrie numérisée. Pour se faire entendre, ce collectif numérique lance son [QG numérique](#).

"A ce jour, je suis le seul à avoir débattu directement avec un candidat, rappelle Guy Mamou-Mani. C'était à la demande de la radio, face à François Bayrou. Il m'a choqué en disant qu'aujourd'hui chaque français voudrait qu'on s'occupe de ses problèmes. Insinuant que nous étions dans une démarche corporatiste. Ce n'est absolument pas le cas. Si on veut réindustrialiser le pays, il faut retrouver une compétitivité. Et quoi de mieux pour ce faire que l'innovation et le numérique ?"

Avec deux angles de vue possible : une meilleure valorisation de l'industrie numérique, et un accompagnement de tous les autres secteurs par le numérique.

"JE NE DEMANDE QU'À ÊTRE INSTRUMENTALISÉ !"

"Avec les autres associations, et toutes celles qui frappent déjà à notre porte, nous publierons tous les quinze jours un décryptage de ce que les candidats annoncent dans le domaine numérique. L'objectif

du rapprochement des 13 organisations était de faire une déclaration commune. Il n'y a pas de porte-parole. Et maintenant, nous continuons le travail, les uns et les autres : nous revoyons les conseillers au numérique, les députés, encore, et encore...."

Et de terminer sur un clin d'oeil. "On me dit que je vais être instrumentalisé. Mais je ne demande que cela ! Que cela vienne de droite, ou de gauche. Sur ces sujets, je me déclare officiellement apolitique."

26/03 au 04/04/2012

Le collectif du numérique compte dorénavant 21 membres

Communiqué

6 nouveaux membres pour le Collectif du Numérique, les candidats interpellés

*L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN), l'Association des Professionnels pour l'Economie Numérique (APROGED), le CICF Informatique, le Groupement des Editeurs de Services en ligne (GESTE), le Groupement des Industries des Technologies de l'Information et de la Communication (GITEP TICS), le Groupement des Industries du Génie Numérique Energétique et Sécuritaire (IGNES), rejoignent le **Collectif du Numérique** qui compte dorénavant **19 membres**.*

Le collectif, lancé le 19 mars 2012 s'est donné pour but d'interpeller les candidates et les candidats sur la « vision Numérique » de la future Présidente ou du futur Président de la République dans les domaines suivants :

- *la compréhension de l'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société,*
- *la vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois,*
- *les aspects réglementaires et fiscaux,*
- *l'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique,*
- *l'effort de formation au numérique,*
- *la modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics.*

*A cet effet, constatant la quasi absence dans le débat public pour l'élection présidentielle des enjeux du numérique pour l'innovation, la compétitivité, la croissance et l'emploi, **le collectif fait parvenir cette semaine à chaque candidat une lettre** leur demandant de répondre à ces 6 questions.*

Les réponses seront mises en ligne sur :

<http://www.collectifdunumerique.fr>

04/04/2012 : Cap digital et la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) rejoignent le Collectif du Numérique

26/03 au 04/04/2012

Le collectif du numérique compte dorénavant 21 membres

Le site web du collectif

Réalisé par la FFTélécoms : <http://www.collectifdunumerique.fr>

COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

Innovation compétitivité croissance emplois

Le numérique doit être un enjeu du débat de l'élection présidentielle

Judi 26 avril, le Collectif du Numérique reçoit les candidats à la présidentielle :
[>> Télécharger le communiqué de presse](#)



Les Candidats à l'élection présidentielle répondent a...
collectifdunumerique
02h05
Dailymotion

[Les Candidats à l'élection présidentielle... par collectifdunumerique](#)

21 associations et syndicats professionnels de l'industrie du numérique avaient interrogé le 19 mars 2012 les candidats sur la « vision Numérique » qu'elles ou ils souhaiteraient mettre en oeuvre en tant que futur(e) Président(e) de la République, et de populariser ce débat auprès des Français.

Aussi, le Collectif du Numérique souhaitait en particulier connaître les points de vue et propositions sur les six thèmes suivants :

- la vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois,
- les aspects réglementaires et fiscaux,
- l'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique,
- l'effort de formation au numérique,
- la modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics.

Cinq candidats ont répondu à la date du 17 avril :
Consultez leurs réponses en infographies et partagez-les. Elles sont libres de droits :



NOS PROPOSITIONS

- ASSOCIATION FRANCAIS DES ÉDITEURS DE LOGICIELS**
20 propositions pour réindustrialiser la France grâce au numérique
[> Télécharger le document](#)
- SFIB**
Les TI moteur de croissance dans une France Numérique
[> Télécharger le document](#)
[Communiqué de presse](#)
- 10 Propositions Syntec Numérique**
Les 10 propositions : Industrie du futur, futur de l'industrie
[> Télécharger le document](#)
- SYNTEC NUMÉRIQUE**
Le Livre noir et blanc du logiciel
[> Télécharger le document](#)
- SNJV**
10 mesures clés pour relever les défis industriels du jeu vidéo
[> Télécharger le document](#)
- EUROCLOUD**
Gagner Les trois batailles de l'informatique en nuage
[> Télécharger le document](#)

27 mars 2012

Lettre du Collectif du Numérique aux candidats : 6 questions

Lettre aux candidats

*Monsieur François Hollande
Monsieur Nicolas Sarkozy
Etc...*

Objet : Votre « Vision Numérique »

Paris, le 27 mars 2012

Monsieur,

Nous pensons que le numérique et la création de richesse qu'il peut apporter doit être un enjeu de débat de la campagne présidentielle.

A cet effet, 19 associations et syndicats professionnels du secteur se sont regroupés dans le Collectif du Numérique afin d'interpeller les candidates et les candidats sur la « vision Numérique » qu'elles ou ils souhaiteraient mettre en œuvre en tant que futur(e) Président(e) de la République, et de populariser ce débat auprès des Français.

Aussi, le Collectif du Numérique souhaiterait en particulier connaître votre point de vue et vos propositions sur les six thèmes suivants :

- L'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société,*
- la vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois,*
- les aspects réglementaires et fiscaux,*
- l'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique,*
- l'effort de formation au numérique,*
- la modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics.*

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous transmettre vos éléments de réponse à l'adresse mail suivante : contact@collectifdunumerique.fr, éléments qui seront ensuite mis en ligne tels quels sur <http://www.collectifdunumerique.fr> le 9 avril.

Le collectif se tient par ailleurs à votre disposition pour partager le fruit des réflexions de ses membres, afin de faire émerger des solutions concrètes, pour relever les défis de l'emploi, de la croissance, de la réduction des déficits publics et afin de favoriser les usages numériques, au cœur de la vie des Français.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collectif du Numérique

17 avril 2012

Publication des réponses des candidats (5 réponses)

Communiqué

Economie numérique : le « Collectif du Numérique » publie les réponses de cinq candidat(e)s à l'élection présidentielle

Le **Collectif du Numérique** publie ce jour les réponses des candidats à l'élection présidentielle sur leur vision de l'économie du numérique, en ligne sur <http://www.collectifdunumerique.fr>

21 associations et syndicats professionnels de l'industrie du numérique avaient interrogé le 19 mars 2012 les candidats sur la « vision Numérique » qu'elles ou ils souhaiteraient mettre en oeuvre en tant que futur(e) Président(e) de la République, et de populariser ce débat auprès des Français. Aussi, le Collectif du Numérique souhaitait en particulier connaître les points de vue et propositions sur les six thèmes suivants :

- L'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société,
- la vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois,
- les aspects réglementaires et fiscaux,
- l'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique,
- l'effort de formation au numérique,
- la modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics.

Cinq candidats ont répondu à la date du 17 avril :

-François Bayrou a la volonté de mettre « en place une stratégie de filière, nationale et concertée », et « l'idée d'une zone économique autonome dans le monde internet ».

-Nicolas Dupont-Aignan voit dans le numérique « un des principaux leviers d'actions pour la reconquête de la compétitivité de nos entreprises ». Il souhaite agir sur le développement d'un « territoire numérique fort ».

-Eva Joly souhaite faciliter le financement par le « crowdfunding » et voit un lien de réciprocité entre « transition écologique » et « transformation numérique ».

-François Hollande considère que « La gouvernance du numérique devra être repensée » et que le numérique peut apporter à l'économie française « les ressources d'une croissance soutenue et durable » à condition de faciliter « de solides positions dans les secteurs d'hypercroissance ».

-Nicolas Sarkozy établit un bilan du quinquennat et du programme gouvernemental France Numérique 2020, et souligne « que le numérique est "une industrie à part entière" dont le soutien doit passer par la mise en place d'un guichet unique pour les sociétés innovantes, "start-up France", d'une plateforme nationale d'e-éducation et la création d'une "Agence nationale pour l'innovation numérique" ».

Infographies Réalisées par la FFTélécoms

QUELLE EST LA VISION NUMÉRIQUE DES CANDIDAT-E-S À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

11 avril 2012

L'effort de formation au numérique



LES CANDIDAT-E-S AYANT RÉPONDU AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

François Bayrou

Pour permettre aux jeunes de profiter pleinement de ce formidable gisement d'emploi, nous devons mettre davantage en adéquation les formations diplômantes et les besoins du secteur.

Les programmes scolaires doivent mieux prendre en compte l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'éducation à la programmation et aux concepts du numérique permettra à de nombreux élèves de se familiariser avec cette voie d'avenir, et d'accroître l'attrait des filières scientifiques.

Je souhaite que nous développiions les cursus courts, tels que les BTS et les BEP. Je suis frappé de voir qu'il existe quantité de diplômés dans le commerce, mais quasiment aucun dans le e-commerce.



Nicolas Dupont-Aignan

Il faut créer un cadre économique favorable à l'émergence de ces innovations : formation de tous les enfants aux fondamentaux de l'informatique, renforcement de notre enseignement supérieur et notre recherche.



François Hollande

L'éducation ne devra pas seulement faire des élèves des « consommateurs » du numérique, mais aussi des « créateurs », qui sauront décoder et surtout « coder » cet univers.



Il y aura un grand plan pour le numérique dans la formation : soutien au développement des supports pédagogiques numériques, formation des enseignants au numérique, nouvelles pédagogies, ouverture à toutes les séries des baccalauréats généraux et technologiques d'une « spécialité optionnelle » tournée vers le numérique.

Eva Joly

La formation est au cœur de la transition écologique, comme de la transformation numérique. C'est pourquoi dès la formation initiale elle doit prendre une part croissante dans l'enseignement. Il importe que les élèves puissent dépasser le statut de consommateurs avertis du numérique pour pouvoir en devenir acteur. Cela n'arrivera que par une réelle culture informatique, une connaissance des logiques au cœur du fonctionnement des machines et des logiciels, ainsi qu'une réelle appréhension des enjeux des libertés numériques et des transformations à l'œuvre dans nos sociétés.

Par leur définition même, les valeurs qu'ils portent et les fonctionnements coopératifs qu'ils induisent, les logiciels libres et les ressources libres ont un rôle global à jouer dans cette transformation de l'éducation.

La formation au numérique nous concerne tous, en particulier grâce à la proposition que je porte qu'à terme chacune et chacun bénéficie, après 16 ans, d'un crédit de 8 années de formation tout au long de la vie.



Nicolas Sarkozy

Je souhaite mobiliser les écoles d'excellence de formation aux métiers du numérique existantes pour qu'elles proposent des formations complémentaires en dehors du calendrier universitaire.

Je souhaite que nous définissions ensemble un cursus minimal de maîtrise des outils du numérique – et notamment d'internet – en entreprise et en administration, dont nos chômeurs ont besoin pour renforcer leur employabilité et faciliter leur recherche d'emploi.

Je propose de créer des ateliers « découverte du numérique et d'internet » dès le cours moyen, d'intégrer le numérique dans l'enseignement de l'éducation civique, juridique et sociale (E.C.J.S) et dans l'enseignement des arts plastiques au collège, la création d'un baccalauréat numérique et la création d'un internat d'excellence du numérique.



LES CANDIDAT-E-S N'AYANT TOUJOURS PAS RÉPONDU AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE



Nathalie Artaud

Jacques Charnière

Marine Le Pen



Jean-Luc Mélenchon

Philippe Poutou

Pour lire l'intégralité des réponses, rendez-vous sur www.collectifdunumerique.fr

QUELLE EST LA VISION NUMÉRIQUE
DES CANDIDAT-E-S À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

11 avril 2012

Les aspects
réglementaires et fiscaux



LES CANDIDAT-E-S AYANT RÉPONDU
AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

François Bayrou



J'ai l'idée d'une zone économique autonome dans le monde Internet, dans laquelle on expérimenterait un certain nombre de règles, qui seraient mises en place par les créateurs d'entreprises eux-mêmes. Nous devons, dans cette zone, donner aux entreprises du numérique la possibilité de promouvoir elles-mêmes les règlements juridiques et fiscaux qui leur seront propres.

Nicolas Dupont-Aignan

Mon projet comporte deux mesures phares qui permettront de redessiner un cadre économique dynamique dans lequel nos industries pourront s'épanouir plutôt que de lutter pour leur survie. D'abord, une dose de protectionnisme – à l'image de ce qui est pratiqué aux Etats-Unis ou au Brésil dans certains domaines – permettra de redonner de l'oxygène à certains secteurs. Pour compléter ce cadre économique, je propose un changement majeur de la fiscalité des entreprises en divisant par deux l'impôt sur les sociétés pour celles qui réinvestissent leur bénéfice dans le développement de leurs activités en France.



François Hollande

La grande réforme fiscale que je mettrai en œuvre favorisera l'investissement et l'innovation au sein des entreprises. La fiscalité sera adaptée aux PME et aux entreprises innovantes.

La plus-value sera traitée comme un revenu exceptionnel en cas de transmission.

L'impôt sur les sociétés deviendra progressif en fonction de la taille de l'entreprise et son taux sera plus bas sur le bénéfice réinvesti que sur celui distribué aux actionnaires.

L'accès des PME au crédit impôt-recherche sera facilité à travers un élargissement des critères.

Il faudra mettre fin à cette injustice qui veut que les géants de l'Internet ne paient qu'une faible part de leurs impôts en France alors qu'ils y exercent une activité économique florissante.



Eva Joly

Pour soutenir fortement l'innovation dans les PME, je propose de réformer le Crédit Impôt Recherche, qui profite actuellement (dans 70 % des cas) aux grands groupes.



Avec mon Pacte pour les PME, je veux moduler l'impôt sur les sociétés, en fonction des bénéfices, en instaurant un impôt plancher de 17 %. C'est dans le même esprit que nous refondrons le système des exonérations de charge.

Nicolas Sarkozy

Je souhaite une fiscalité équitable en France et en Europe. Je n'accepterai pas plus longtemps que les sociétés françaises de l'économie numérique subissent la concurrence déloyale des géants transnationaux du net fiscalisés dans des pays où les prélèvements sont artificiellement bas.

J'ai également proposé de créer un impôt minimal sur les grands groupes, assis dans un premier temps sur le chiffre d'affaires mondial, pour que les start-ups, PME et ETI innovantes ne soient pas défavorisées dans leur compétition face aux grands groupes.

Je prendrai des décisions pour que la fiscalité des entreprises innovantes fasse l'objet d'un « pacte » de plusieurs années, qui garantisse la stabilité fiscale et évite aux entrepreneurs d'être victimes de changements incessants de réglementations.

Je souhaite que la France défende une stratégie nationale et européenne de protection et de valorisation de la propriété intellectuelle.



LES CANDIDAT-E-S N'AYANT TOUJOURS PAS RÉPONDU
AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE



Pour lire l'intégralité des réponses, rendez-vous sur
www.collectifdunumerique.fr

L'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société



LES CANDIDAT-E-S AYANT RÉPONDU AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

François Bayrou

Le potentiel d'innovation et de création de valeur que représente le numérique pour notre économie en fait évidemment un enjeu prioritaire. Le numérique a créé 700 000 emplois ces dix dernières années, pendant que l'industrie en supprimait.

Le numérique est trop souvent considéré sous l'angle des lois et des contrôles qui le régissent. On n'exprime pas assez à quel point il apporte quelque chose d'autre : une pratique sociale et intellectuelle, qui dépasse et surplombe le niveau auquel on le regarde habituellement en tant qu'activité économique. Il construit et fournit une dimension nouvelle : des ressources indéfiniment extensibles, quand l'activité économique se trouve enserrée dans des ressources finies, des capacités d'accéder aux connaissances inépuisables, partagées à l'échelle universelle par des millions de personnes, et des démarches constamment novatrices et créatrices de plus value.



Nicolas Dupont-Aignan

L'informatique doit être un des piliers de notre économie. J'y vois là un des principaux leviers d'action pour la reconquête de la compétitivité de nos entreprises. Il faut créer un cadre économique favorable à l'émergence de ces innovations : formation de tous les enfants aux fondamentaux de l'informatique, renforcement de notre enseignement supérieur et notre recherche, extension du statut des Jeunes Entreprises Innovantes, déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire, etc.



François Hollande

La France aborde cette transformation avec de nombreux atouts : son enseignement supérieur, sa recherche, ses infrastructures, l'esprit d'entreprise de sa jeunesse. Elle a malheureusement aussi de lourds handicaps : plafond de verre qui bloque la croissance des PME, carence des capacités d'investissement en capital, décrochage de la R&D industrielle.



Je souhaite que l'action de l'Etat dans le numérique soit guidée par une stratégie ambitieuse et cohérente et qu'elle s'appuie sur une expertise solide. La gouvernance du numérique devra être repensée pour mettre fin à l'éparpillement des forces.

Eva Joly

Il est important de redéfinir un environnement légal stable à l'ère du numérique, qui ne soit pas porté par la seule défense des intérêts de quelques multinationales, mais permette l'émergence d'un tissu d'entreprises et d'organisations de toutes sortes favorable à l'innovation, à la création, à la transformation numérique.

Je souhaite souligner le lien fort qui unit transition écologique et transformation numérique (qui peut rendre) enfin possibles des modèles fantasmés depuis 25 ans, promoteurs de nouveaux modes de consommation partagés, de lien social créé ou renforcé, de citoyens acteurs plus que consommateurs, développement des smart-grids ou tentent de faire tourner leurs machines grâce au soleil, profiter de leur chaleur pour tenter la co-génération.



Nicolas Sarkozy

Il n'y a pas une seule proposition de mon programme qui ne concerne pas le numérique, soit parce qu'elle s'applique directement à votre secteur, soit parce que le numérique peut apporter à l'application de ces propositions un niveau d'efficacité, de transparence et de modernité qui permet de faire mieux, d'aller plus vite et plus loin. Dans la justice, la santé, l'industrie, la sécurité, l'éducation, la culture : le numérique doit être partout présent, comme solution intelligente aux défis de notre temps.



Il n'y a aucune raison pour que la France ne sorte pas grandie et plus compétitive que jamais de la révolution numérique en cours, dont nous devons être des acteurs à part entière, et non des spectateurs.

LES CANDIDAT-E-S N'AYANT TOUJOURS PAS RÉPONDU AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE



Pour lire l'intégralité des réponses, rendez-vous sur
www.collectifdunumerique.fr

QUELLE EST LA VISION NUMÉRIQUE
DES CANDIDAT-E-S À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

11 avril 2012

La vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois



LES CANDIDAT-E-S AYANT RÉPONDU
AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

François Bayrou



Le numérique nous invite et nous incite à repenser notre compétitivité et notre productivité. Il nous le permet, en nous faisant adapter nos pratiques et nos comportements. Tel est, qui se déduit de ces considérations, l'objet de mon programme : je mettrai en place une stratégie de filière, nationale et concertée. Elle se fondera sur l'expertise de l'ensemble des acteurs concernés.

Nicolas Dupont-Aignan

Je me préoccuperais enfin du sort de l'industrie électronique française et européenne pour que notre continent ne soit pas condamné à être le consommateur des terminaux inventés en Californie ou en Corée du Sud, et fabriqués en Chine. Il est grand temps de cesser de mépriser l'industrie manufacturière qui pourvoie des emplois pour tous et porte les savoir-faire permettant de garantir notre indépendance économique et matérielle.



François Hollande

Le numérique peut durablement créer de l'emploi. C'est une formidable opportunité.



À côté des ingénieurs, il y a urgence à former des jeunes de qualifications intermédiaires dans des secteurs tels que la programmation, l'administration de réseau, la numérisation et l'archivage ou la gestion de communautés.

Eva Joly

Je veillerai à ce qu'une attention toute particulière soit portée au renforcement et au développement des filières de technicien-ne-s, qui ne permettent pas aujourd'hui de pouvoir assez de candidat-e-s pour les emplois créés par les entreprises.



Nicolas Sarkozy

Ce capitalisme d'entrepreneurs, qui célèbre le travail et l'innovation contre la spéculation, et préfère le réinvestissement à la rente, est la colonne vertébrale de l'écosystème du numérique français qui existe aujourd'hui.



Je veux que ce programme en faveur du numérique soit accompagné d'une campagne de communication nationale sur les opportunités et les métiers du numérique. En effet, si la nouvelle génération s'adonne avec enthousiasme aux usages du numérique et à ses loisirs, trop peu de nos jeunes ont compris l'opportunité qu'il y avait à travailler dans ce secteur.

LES CANDIDAT-E-S N'AYANT TOUJOURS PAS RÉPONDU AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE



Nathalie Artaud

Jacques Cheminade

Marine Le Pen



Jean-Luc Mélenchon



Philippe Poutou

Pour lire l'intégralité des réponses, rendez-vous sur
www.collectifdunumerique.fr

L'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique



LES CANDIDAT-E-S AYANT RÉPONDU
AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

François Bayrou

L'Etat a, bien sûr, son rôle à jouer dans l'accompagnement de l'innovation. Il doit organiser, simplifier et renforcer les financements apportés à ce secteur afin de faciliter son développement. Je suis convaincu que nous pouvons démultiplier ces financements, par des avantages renforcés pour les business angels sur le principe de ceux accordés aux fonds

de capital-risque et par une reconfiguration des actions de OSE0 et du FSI.

J'établirai un « Small Business Act », comme aux Etats-Unis, avec des règles propres aux petites entreprises, et un guichet unique à leur disposition, pour favoriser leur accès au crédit, aux marchés publics et à la sous-traitance.

Les entreprises de moins de 50 salariés, auront la possibilité de créer un emploi sans charges, pendant deux ans, si elles recrutent un jeune en premier emploi ou un chômeur sous la forme d'un CDL.



Nicolas Dupont-Aignan

Je m'engage à développer le territoire numérique français en renforçant notre infrastructure réseau avec d'une part une politique pour inciter à l'implantation de centres de données en France et d'autre part le développement de la fibre optique sur l'ensemble de notre territoire.

Je veux que la France dispose d'un territoire numérique fort à l'image de ce que nous avons fait avec les autoroutes, l'électricité, le train et le téléphone, afin que ses entreprises puissent se projeter pleinement dans la Révolution Numérique et doper leur compétitivité. Je veillerai par ailleurs à ce que ce grand chantier fasse de la France un leader dans les domaines concernés.



François Hollande

L'économie française peut trouver dans le numérique les ressources d'une croissance soutenue et durable, à condition d'accompagner cette transformation dans deux dimensions. Il y a d'abord la filière numérique proprement dite qui devra être soutenue avec constance (...). Mais il faut aussi accompagner la transformation des secteurs traditionnels en réussissant l'intégration des innovations issues du numérique dans ces activités.

L'accès des PME et des entreprises innovantes aux marchés publics sera également assuré. Je suis favorable à la proposition d'un médiateur du marché public.

J'ai fait des PME et des entreprises innovantes une priorité de mon projet pour la France. Je mobiliserai l'épargne des Français, en créant un livret d'épargne industrie dont le produit sera entièrement dédié au financement des PME et des entreprises innovantes. Pour cela, je compte doubler le plafond du livret développement durable, en le portant de 6 000 à 12 000 euros.

Je créerai une Banque publique d'investissement. A travers ses fonds régionaux, je favoriserai le développement des PME et le soutien aux filières d'avenir tel que le numérique.



Eva Joly

Plus précisément, parmi les mesures de ce Small Business Act, je souhaite réserver les marchés publics d'un montant inférieur à environ 70.000 € aux PME. Sauf bien sûr lorsque l'acheteur public peut établir qu'aucune d'entre elles ne peut offrir les produits ou services attendus.

Je propose le "Pacte pour les PME". Il réorientera le soutien à l'innovation vers les PME, modulera le soutien public pour favoriser les entreprises qui contribuent à la transition écologique, et leur donnera un accès prioritaire aux marchés publics via l'élaboration d'un "Small Business Act" à la française.

Pour favoriser l'initiative et renforcer les PME, je propose :

- de simplifier les formalités administratives ;
- des fonds de couverture pour faire face à un décalage temporaire de trésorerie ;
- la responsabilisation des administrations publiques vis à vis des TPE/PME ;
- l'extension des sociétés régionales de capital risque ;
- la facilitation du crowdfunding, soumis à la réglementation financière
- l'évolution du cadre législatif, assurantiel et réglementaire pour les métiers de la consommation collaborative.



Nicolas Sarkozy

Je souhaite que l'Etat initie un projet d'accompagnement pour les jeunes start-up. Ce projet national, appelé « Start-Up France » sera un portail sur internet dédié

à la création d'entreprise dans le numérique et fera office de guichet unique pour toutes les sociétés innovantes. Le but de « Start Up France » sera aussi de mettre en relation les acteurs du numérique français en France avec nos entrepreneurs expatriés.

Je veux insister sur l'importance d'agir pour le développement de nos entreprises à l'international. Je vais donc demander à UbiFrance d'être le fer de lance d'une stratégie volontariste qui permette à nos éditeurs de chercher de la croissance à l'international. Pour accélérer cette croissance, je souhaite aussi que nos grands groupes apprennent à mieux travailler avec les PME françaises du numérique, et contribuent à l'effort de conquête des marchés étrangers par nos sociétés innovantes.

J'ai demandé la création d'un European Business Act pour que l'argent des commandes publiques européennes bénéficie aux entreprises qui produisent en Europe. Dans ce cadre, je propose également un Small Business Act, par lequel 25 % de ces commandes publiques seront réservées à des PME.



LES CANDIDAT-E-S N'AYANT TOUJOURS PAS RÉPONDU
AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE



Pour lire l'intégralité des réponses, rendez-vous sur
www.collectifdunumerique.fr

La modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics



LES CANDIDAT-E-S AYANT RÉPONDU
AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE

François Bayrou

Le numérique contribue à la réforme de l'Etat, et peut y contribuer encore plus, de deux manières : aider à maîtriser les dépenses publiques tout en améliorant la qualité des services offerts aux citoyens.

Je propose la création d'un Haut Commissariat aux systèmes d'information de l'Etat, qui aura à construire une stratégie, à établir et faire réaliser des économies d'échelle dans les ministères et les organismes publics.

Une démarche d'Open data devra guider les actions publiques. Nous devons faire de l'ouverture des données publiques non nominatives un droit garanti pour tous les citoyens. Je pense utile et nécessaire de rendre publique la connaissance produite dans le cadre de la recherche financée par l'Etat.



Nicolas Dupont-Aignan

L'administration qui n'est elle aussi qu'à la première marche de la Révolution Numérique devra se réformer pour gagner en efficacité. C'est pourquoi mon gouvernement intégrera une mission auprès du Premier Ministre pour l'informatisation des administrations dont les travaux seront transverses à l'ensemble des ministères. Ce pilotage centralisé permettra de faire émerger des synergies et d'avoir une vision globale des moyens informatiques de l'Etat.



François Hollande

L'action publique repose de plus en plus sur les systèmes d'information. Aussi l'Etat devra-t-il se doter en la matière d'une véritable stratégie technologique, articulée autour de grands principes : la maîtrise des systèmes d'information des services publics et donc le maintien de compétences internes fortes ; l'agilité plutôt que la logique des grands projets cloisonnés et coûteux ; la mutualisation des besoins techniques entre administrations ; l'interopérabilité à travers les logiciels libres et les standards ouverts.

Il faudra aussi aller plus loin dans l'ouverture des données publiques, à tous les niveaux de la sphère publique.

L'Etat devra donner l'exemple en matière de respect de la vie privée. J'ai annoncé l'institution d'un « habeas corpus numérique », qui garantira les droits et les libertés de chacun face à l'entrée dans nos vies des nouvelles technologies.



Eva Joly

L'exemplarité numérique de l'Etat s'exprime aussi par une volonté politique forte de favoriser le logiciel libre. Pour cela, je remettrai en question la formulation actuelle des recommandations de la RGI (référentiel général d'interopérabilité). Je ferai également respecter le code des marchés publics, pour que les appels d'offres ne puissent empêcher de facto des solutions libres.

Pour les écologistes, l'ouverture des données publiques constitue à la fois la mise à disposition des informations nécessaires à un plus grand contrôle démocratique, et les ressources vitales à l'innovation, en particulier devant l'ampleur des défis collectifs que nous devons affronter. C'est pour cela que je soutiens que toute donnée produite ou financée par l'Etat ou un service public à vocation, sauf raison sérieuse de sécurité, a être libérée.

Par accompagnement, j'entends que les citoyens soient accompagnés dans leurs relations numériques avec l'Etat, notamment au niveau des collectivités locales mieux à même de susciter des projets locaux innovants qui contribuent à redéfinir la citoyenneté à l'heure du numérique. Mais j'entends également que le développement de l'e-administration, comme de l'e-santé ou du télétravail, soit réellement l'occasion d'une meilleure relation avec les citoyens et administrés, en allégeant les tâches mécaniques jusqu'ici assurées par des agents au profit d'une relation humanisée et pleinement utile.



Nicolas Sarkozy

Aujourd'hui, 76 % des procédures administratives les plus courantes ont été dématérialisées, contre 30 % en 2007. Je fixe l'objectif de 100 % de procédures administratives dématérialisées atteint dans les 5 années qui viennent.

L'Etat s'est montré exemplaire en matière d'ouverture des données publiques, pour contribuer à la transparence de l'action de l'Etat et à la modernisation de notre démocratie. Je propose d'accélérer cet effort en doublant les moyens mobilisés pour créer les services nouveaux à partir des données publiques, et pour accompagner les jeunes entreprises qui souhaitent se développer dans cette filière de l'intelligence des données.

Je propose la création d'une Agence nationale pour l'innovation numérique, qui sera chargée de coordonner et d'articuler tous les chantiers de numérisation de nos services publics, de libération des données, et plus généralement de modernisation de l'Etat par les technologies.



LES CANDIDAT-E-S N'AYANT TOUJOURS PAS RÉPONDU AU COURRIER DU COLLECTIF DU NUMÉRIQUE



Nathalie Artaud

Jacques Cheminade

Marine Le Pen



Jean-Luc Mélenchon

Philippe Poutou

Pour lire l'intégralité des réponses, rendez-vous sur
www.collectifnumerique.fr

17 avril 2012

Publication des réponses des candidats (5 réponses)

Revue de presse

Le "consensus numérique" des candidats à la présidentielle Le Monde.fr

17/04/2012 - Laurent Checola et Damien Leloup

Quelle vision stratégique du numérique pour la création d'emplois ? Quel effort pour former les étudiants au numérique ? C'est ce type de questions que le collectif du numérique, regroupant plusieurs syndicats professionnels du secteur, a adressé aux candidats à l'élection présidentielle. Le collectif a reçu, mardi 17 avril, les réponses de cinq des dix candidats déclarés (François Hollande, Nicolas Sarkozy, Eva Joly, Nicolas Dupont-Aignan et François Bayrou), dans lesquelles se dégage un fort consensus sur la plupart des points.

"Un des principaux leviers d'actions pour la reconquête de la compétitivité de nos entreprises", selon Nicolas Dupont-Aignan, une "source d'une croissance soutenue et durable" d'après François Hollande ou un "potentiel d'innovation et de création", selon les mots de François Bayrou... Pour les répondants, le numérique est un sujet fondamental. Tous estiment que la France doit se développer sur les terrains de "la révolution numérique".

Le consensus sur les mesures à appliquer dans le secteur est assez large. Les candidats se disent d'abord favorables à des mesures ciblées en faveur des PME des nouvelles technologies : maintien ou développement du statut de jeune entreprise innovante, "small business act" européen favorisant la commande publique dans les PME (Nicolas Sarkozy, François Bayrou), crédit impôt recherche...

Sur le plan fiscal, les candidats jugent également que la fiscalité des grands groupes du numérique doit être revue, pour "mettre fin à cette injustice qui veut que les géants de l'Internet ne paient qu'une faible part de leurs impôts en France alors qu'ils y exercent une activité économique florissante" (François Hollande).

ACCENTUER LA FORMATION AU NUMÉRIQUE

Les cinq candidats font preuve de la même unanimité sur l'importance de la formation des élèves et étudiants aux outils du numérique, en augmentant les heures de cours dédiées à ces outils ou en créant des filières spécialisées, comme le "bac numérique" préconisé par Nicolas Sarkozy, "dont la préparation se déroulerait dans des 'académies du numérique' sous contrat avec l'Etat, mais très largement confiées à des professionnels". Partie intégrante des cours d'éducation civique (Nicolas Sarkozy) ou visant à permettre aux élèves de "dépasser le statut de consommateurs avertis du numérique pour pouvoir en devenir acteurs" (Eva Joly), cette formation doit aussi permettre aux plus jeunes de mieux comprendre les enjeux du numérique "pour les remodeler, les réinventer" (François Hollande).

L'Etat doit aussi, selon les déclarations transmises au collectif du numérique, être exemplaire dans l'adoption du numérique. Les initiatives de mise à disposition des données publiques détenues par les administrations séduisent la plupart des candidats. "Je soutiens que toute donnée produite ou financée par l'Etat ou un service public a vocation, sauf raison sérieuse de sécurité, à être libérée", indique par exemple Eva Joly.

Les administrations doivent également développer les services dématérialisés ; François Bayrou évoque même "la création d'un haut commissariat aux systèmes d'information de l'Etat, qui aura à construire une stratégie, à établir et faire réaliser des économies d'échelle dans les ministères et les organismes publics".

QUELS SECTEURS "STRATÉGIQUES" ?

Parmi ces différentes réponses, rares sont les éléments sur lesquels les candidats se distinguent. Eva Joly met en avant le soutien aux logiciels libres, Nicolas Dupont-Aignan insiste sur le développement d'une souveraineté nationale en matière d'informatique et de l'utilisation de technologies P2P, "plus respectueuses de l'esprit des fondateurs d'Internet", mais le consensus semble global - même si les moyens de les atteindre varient d'un candidat à l'autre.

Les cinq réponses reçues par le collectif du numérique contiennent également peu de propositions concrètes. Quels sont les secteurs "stratégiques" que doivent investir les pouvoirs publics ? Doivent-ils tenter de prendre des parts dans l'informatique "dématérialisée", dans les services en ligne, voire dans l'électronique ? Alors que la lutte contre la "fracture numérique" apparaissait en bonne place dans les premières ébauches de programme, ce thème est beaucoup moins marqué dans les réponses faites au collectif du numérique. De même, le jeu vidéo, pourtant l'un des secteurs de l'économie numérique ou des entreprises françaises sont fortement implantées, y compris à l'international, n'est évoqué par aucun des cinq répondants.

Les propositions des candidats ne sont pas non plus chiffrées, ni détaillées. Sauf pour Nicolas Sarkozy, dont la réponse, longue d'une quarantaine de pages, liste de nombreuses propositions, pour la plupart déjà connues. Et constitue aussi un long argumentaire de défense de son bilan.

Présidentielle : les réponses de cinq candidats au Collectif du numérique

01net.

17/04/12 - Xavier Biseul

A J-5 du scrutin, François Bayrou, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Eva Joly et Nicolas Dupont-Aignan ont répondu au courrier du Collectif du numérique. Voici leur vision du numérique.

Dans son appel du 27 mars, le Collectif du numérique avait donné jusqu'au 9 avril aux candidats à la présidentielle pour répondre à son courrier. Au 17 avril, cinq candidats sur dix ont remis leur copie, disponible en ligne.

Ce collectif qui regroupe 21 associations et syndicats professionnels avait demandé aux prétendants à la fonction suprême leur position sur six thèmes jugés essentiels, tels que le cadre réglementaire et fiscal, la modernisation numérique de l'Etat ou l'effort de formation au numérique.

On notera que les réponses de François Hollande (étrangement datées du 10 mars !) et d'Eva Joly tiennent sur quatre ou cinq pages, alors que celles de François Bayrou et de Nicolas Dupont-Aignan tiennent sur deux pages. Le document produit par l'équipe de Nicolas Sarkozy fait, lui, 37 pages, mais déborde parfois des thématiques proposées, tout en reprenant le bilan du président candidat.

En synthèse : [...]

Cinq candidats à la présidentielle publient leur « vision numérique » ZDnet.fr

17/04/2012

Relativement critiques à l'égard de l'engagement des candidats à la présidentielle dans le domaine de la politique numérique, les industriels du secteur s'étaient regroupés en mars au sein du collectif du numérique. L'objectif de la démarche : parler d'une seule voix pour défendre leurs intérêts auprès du futur président.

Interrogés sur leur « vision numérique », cinq candidats ont répondu. Les réponses de François Hollande, Eva Joly, François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan et Nicolas Sarkozy ont été publiées sur le site du collectif.

Accord unanime sur les apports du numérique

Les cinq candidats s'accordent pour faire du numérique, et de son rôle dans l'économie, une question centrale. Un positionnement qui ne coûte rien... Le numérique est ainsi présenté comme « un enjeu prioritaire » par François Bayrou, est « une question clé pour l'avenir de notre pays » pour François Hollande, « un des piliers de notre économie » pour Nicolas Dupont-Aignan, un « enjeu politique majeur de ce siècle » pour Eva Joly et enfin une « rupture technologique qui contribue le plus à l'innovation » selon Nicolas Sarkozy.

Si les candidats s'accordent donc à attribuer au numérique une place majeure, ils se sont montrés en revanche moins enclins au cours de la campagne à prendre des positions précises sur ces enjeux, en dehors des seules questions sociétales et d'Hadopi. Et la présentation de leur « vision numérique » n'intervient ainsi qu'à maintenant quelques jours du premier tour.

Dans sa réponse, François Bayrou propose notamment la mise en place d'une stratégie de filière, nationale et concertée. Il préconise par ailleurs un système d'auto-régulation des entreprises du secteur par le biais de la création d'une « zone économique autonome »

« Nous devons, dans cette zone, donner aux entreprises du numérique la possibilité de promouvoir elles-mêmes les règlements juridiques et fiscaux qui leur seront propres » écrit encore le candidat du centre.

Nicolas Sarkozy reprend des propositions du CNN

De son côté, François Hollande égratigne à plusieurs reprises le bilan (remise en cause de la JEI, circulaire Guéant, taxe Google...) de son principal adversaire en estimant que celui-ci a fait perdre « cinq précieuses années à notre pays ».

Le candidat PS souhaite faire du numérique une réponse à la situation de l'emploi en France, notamment pour les jeunes. « A côté des ingénieurs, il y a urgence à former des jeunes de qualifications intermédiaires dans des secteurs tels que la programmation, l'administration de réseau, la numérisation et l'archivage ou la gestion de communauté » avance-t-il, tout en faisant également des propositions sur la fiscalité, la formation et la transformation des secteurs traditionnels par le numérique.

Nicolas Sarkozy ne partage naturellement pas les critiques de son adversaire sur son bilan, assurant au contraire avoir « maintenu le statut de Jeune Entreprise Innovante » pourtant raboté par l'UMP – le gouvernement s'était par ailleurs opposé par la suite à un projet corrigeant le coup de rabot donné fin 2010.

Dans un document de 37 pages – qui en fait la réponse la plus longue des 5 candidats –, le candidat à un nouveau mandat propose notamment « un pacte fiscal » basé sur trois principes (équité, stabilité et innovation), la mise en place du statut d'établissement virtuel stable promu par le CNN, une stratégie nationale de défense de la propriété intellectuelle, et « Start-Up France », un projet d'accompagnement pour les jeunes start-up, en fait un guichet unique – une demande notamment de Syntec Numérique et de l'Afdel.

Eva Joly met l'accent sur les PME

Filière de formation aux métiers du logiciel, pérennisation des Journées du Numérique, plateforme nationale d'e-éducation, création d'un incubateur d'entreprise dans chaque université et création d'une banque de la jeunesse figurent également parmi les propositions de Nicolas Sarkozy.

Eva Joly oriente en priorité son action vers les TPE-PME au travers d'un « Pacte pour les PME ». « Il réorientera le soutien à l'innovation vers les PME, modulera le soutien public pour favoriser les entreprises qui contribuent à la transition écologique, et leur donnera un accès prioritaire aux marchés publics via l'élaboration d'un "Small Business Act" à la française » précise-t-elle.

Quant à Nicolas Dupont-Aignan, son projet s'articule autour de « deux mesures phares », à savoir une « dose de protectionnisme » et une évolution de la politique fiscale. « Je suis convaincu qu'il y a une place pour une industrie électronique européenne, notamment pour les équipements réseaux » argue-t-il.

Le candidat milite en outre l'informatisation de l'administration, un Small Business Act à la française (réclamé depuis de nombreuses années...) et propose enfin de diviser l'impôt sur les sociétés par deux pour les entreprises qui « réinvestissent leur bénéfice dans le développement de leurs activités en France. »

Collectif du numérique : enfin un signal des candidats à la présidentielle

ITespresso.fr

17/04/2012 Philippe Guerrier

Sur les 10 candidats engagés dans la course à l'Élysée, 5 ont répondu à un appel groupé de 21 associations et syndicats professionnels engagés dans le secteur IT. Le match Sarkozy-Hollande est suivi avec attention.

Cinq candidats à la présidentielle ont répondu à l'appel du Collectif du Numérique, qui regroupe 21 associations et syndicats professionnels engagés dans le secteur IT (dont Syntec Numérique, Fédération française des télécoms, Cap Digital...) : François Bayrou (Modem), Nicolas Dupont-Aignan (DLR), Eva Joly (EELV), François Hollande (PS) et Nicolas Sarkozy (UMP). Manque donc à l'appel : Nathalie Arthaud (LO), Jacques Cheminade (SP), Marine Le Pen (FN), Jean-Luc Mélenchon (FG) et Philippe Poutou (NPA).

*Les candidats qui se sont prêtés à l'exercice ont transmis leurs réponses à la communauté IT et la documentation est disponible sur le site **Collectifdunumerique.fr** (fichiers zippés puis documents PDF)..*

Aussi, le Collectif du Numérique souhaitait en particulier connaître les points de vue et propositions sur les six thèmes suivants : enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société, vision stratégique de la compétitivité du numérique, aspects réglementaires et fiscaux, engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique, effort de formation au numérique, modernisation numérique de l'Etat...

Le match le plus suivi est celui opposant François Hollande et Nicolas Sarkozy. Sans surprise, le candidat PS joue la carte du « changement » et considère que « la gouvernance du numérique devra être repensée » et parie sur un apport significatif du secteur IT dans l'économie française au nom « d'une croissance soutenue et durable ».

De son côté, Nicolas Sarkozy défend logiquement son bilan avec son plan France Numérique 2012 et le programme gouvernemental qui lui succèdera en cas de ré-élection (France Numérique 2020). Parmi les idées évoquées, « le président-sortant » évoque la mise en place d'un guichet unique pour les sociétés innovantes, une plateforme nationale pour l'e-éducation et la création d'une « Agence nationale pour l'innovation numérique ».

Il a effectué une visite dans les locaux parisiens de l'Epitech (formation aux métiers du Net et du numérique) samedi dernier. Une documentation qui demande une consultation plus approfondie pour s'imprégner des propositions.

Cinq candidats s'engagent sur les enjeux de l'industrie du numérique

L'Express.fr/ L'entreprise

17/04/2012 - Marie-Madeleine Sève

Interpellés par le "collectif du numérique" (1) sur le futur de la filière en France (logiciels, services, télécoms web), ils ont fait connaître leurs perspectives et leurs propositions, ce 17 avril (2). Une première pour ce secteur. Petit tour de piste.

Le secteur numérique a créé 700 000 emplois depuis quinze ans et contribue chaque année à 20% de la croissance du PIB. " C'est à la fois l'industrie du futur de le futur de l'industrie. Les seuls secteurs du logiciel des services et ont créé 10 000 emplois nets en 2011 et nous n'avons pas assez de ressources ", souligne Guy Mamou-Mani, président du Syntec Numérique. Les leaders politiques conviennent tous de la nécessité d'avoir une stratégie de filière, de renforcer la formation initiale en ce domaine et d'alléger les charges qui pèsent sur les PME. Avec des nuances plus ou moins précises. En revanche, aucun ne répond sur l'idée d'un crédit numérique PME pour leur permettre de s'équiper.

. François Bayrou : Il insiste sur l'idée d'une " stratégie de filière nationale et concertée ". La création d'une " zone économique autonome dans le monde internet " dans laquelle les créateurs d'entreprise expérimenteraient des pratiques et pourraient promouvoir des règles juridiques et fiscales spécifiques. Un crédit pour les PME de moins de 50 salariés (dans le cadre du Small Business Act). Le développement de BTS et des BEP en ce domaine notamment pour soutenir le e-commerce.

. Nicolas Dupont-Aignan. Formation des enfants aux fondamentaux de l'informatique, extension du statut de Jeunes Entreprises Innovantes, des mesures protectionnistes au niveau européen pour préserver l'industrie des équipements réseaux. Division par deux l'impôt sur les sociétés pour celles qui réinvestissent dans leur activité

. **Eva Joly.** L'accent est mis sur la réciprocité entre la " transition écologique " et la " transition numérique ". Parmi les mesures, un soutien aux entreprises innovantes via " Le Pacte des PME ". Le développement d'une réelle culture informatique dès l'école, afin de transformer des élèves consommateurs en acteurs du numérique. Le renforcement des filières des techniciens pour booster la filière. L'apprentissage des adultes grâce au crédit de 8 ans de formation tout au long de la vie après 16 ans.

. **François Hollande.** " Une question clé pour la Jeunesse ", d'où sa batterie de propositions. La formation de jeunes à des qualifications intermédiaires dans les métiers de la programmation, des l'administration de réseau, la numérisation et l'archivage ou le Community management. Le soutien aux PME et aux entreprises innovantes, via un crédit-impôt recherche assoupli, un livret épargne industrie et les fonds régionaux de la Banque publique d'investissement. Une éducation au " code informatique ", " aussi noble que le code juridique ", une option numérique pour chaque série de bac.

. **Nicolas Sarkozy.** Les propositions sont protéiformes. A retenir, le projet national " Start Up France ", un portail internet dédié à la création d'entreprise numérique pour faciliter les démarches et la mise en relation avec les entrepreneurs expatriés, à la Silicon Valley en particulier. Une pérennisation des journées du numérique. La constitution d'une Université du numérique, à commencer par une filière aux métiers du logiciels (ingénieurs et commerciaux). Un apprentissage du numérique au lycée avec la création d'un bac numérique, et une offre de formation étendue en la matière pour les adultes et les chômeurs...

(1) 21 associations dont Syntec Numérique qui compte 1 200 entreprises adhérentes,
(2) : Collectif numérique .

Le « Collectif du Numérique » publie les réponses de cinq candidat(e)s à l'élection présidentielle L'informaticien.com

17/04/2012 Orianne Vatin

Le Collectif du Numérique publie ce jour les réponses des candidats à l'élection présidentielle sur leur vision de l'économie du numérique. 21 associations et syndicats professionnels de l'industrie du numérique avaient interrogé le 19 mars 2012 les candidats sur la « vision numérique » qu'elles ou ils souhaiteraient mettre en oeuvre en tant que futur(e) Président(e) de la République.

Aussi, le Collectif du Numérique souhaitait en particulier connaître les points de vue et propositions sur les six thèmes suivants :

- L'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société,
- la vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois,
- les aspects réglementaires et fiscaux,
- l'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique,
- l'effort de formation au numérique,
- la modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics.

Cinq candidats ont répondu à la date du 17 avril :

- François Bayrou a la volonté de mettre « en place une stratégie de filière, nationale et concertée », et « l'idée d'une zone économique autonome dans le monde internet ».

- Nicolas Dupont-Aignan voit dans le numérique « un des principaux leviers d'actions pour la reconquête de la compétitivité de nos entreprises ». Il souhaite agir sur le développement d'un « territoire numérique fort ».
- Eva Joly souhaite faciliter le financement par le « crowdfunding » et voit un lien de réciprocité entre « transition écologique » et « transformation numérique ».
- François Hollande considère que « La gouvernance du numérique devra être repensée » et que le numérique peut apporter à l'économie française « les ressources d'une croissance soutenue et durable » à condition de faciliter « de solides positions dans les secteurs d'hypercroissance ».
- Nicolas Sarkozy établit un bilan du quinquennat et du programme gouvernemental France Numérique 2020, et souligne « que le numérique est "une industrie à part entière" dont le soutien doit passer par la mise en place d'un guichet unique pour les sociétés innovantes, "start-up France", d'une plateforme nationale d'e-éducation et la création d'une "Agence nationale pour l'innovation numérique" ».

Cinq candidats à la présidentielle donnent leur vision du numérique TELERAMA.FR

17/04/2012

Quelles sont les positions des candidats à l'élection présidentielle ? A quelques jours seulement du premier tour, cinq candidats exposent leurs idées dans ce domaine. Dans une lettre adressée aux dix candidats, le Collectif du numérique les avait interrogés sur leur vision du numérique. Leurs réponses ont été publiées ce mardi 17 avril.

Nicolas Sarkozy, a de loin répondu par la plus longue lettre (37 pages !) Pour lui, le numérique est une « industrie à part entière, à caractère stratégique. » Après être longuement revenu sur son bilan, il annonce la création d'un « projet national »: une « Start-Up France », qui serait « un portail sur Internet dédié à la création d'entreprise dans le numérique. » Il souhaite également l'instauration d'une campagne nationale sur « les opportunités et les métiers du numérique » et que l'Etat se montre « exemplaire » sur les sujets numériques. Il évoque également la possibilité de signaler violences et délits à la police par le biais de SMS ou des réseaux sociaux.

François Hollande oppose sa vision du numérique à celle de la droite. Pour lui, c'est « une terre qu'il faut nourrir avant d'espérer en récolter les fruits ». Il estime qu'il faut de façon « urgente » former des jeunes « de qualification intermédiaire » à côté des ingénieurs dans ce domaine.

Pour François Bayrou, le numérique est surtout « une pratique sociale et intellectuelle » trop souvent « considéré sous l'angle des contrôles qui le régissent ». Dans ce domaine, il souhaite la mise en place d'une « stratégie de filière, nationale et concertée » ainsi que d'une « zone économique dans le monde Internet ».

Eva Joly propose un « pacte pour les PME » (faisant référence au Small Business Act américain). Toujours pour soutenir les PME, elle propose de « réformer le Crédit Impôt ». Elle parle aussi de l'importance de favoriser le logiciel libre, et termine sur la place de l'écologie dans la « transformation numérique ».

Pour Nicolas Dupont-Aignan, l'informatisation de l'administration doit être une priorité. Il évoque aussi un Small Business Act à la française, et un « électrochoc fiscal » en « divisant par deux l'impôt sur les sociétés pour celles qui réinvestissent leur bénéfice dans le développement de leurs activités en France. »

La Vision numérique de 5 présidentiables

Generation-NT

18/04/2012

Sur la question de l'économie numérique, le Collectif du Numérique publie les réponses de cinq candidats à l'élection présidentielle de 2012.

Regroupant 21 associations et syndicats professionnels de l'industrie du numérique, le Collectif du Numérique publie les réponses de cinq candidats à l'élection présidentielle sur leur vision de l'économie numérique.

Se sont prêtés au jeu : François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan, Eva Joly, François Hollande et Nicolas Sarkozy.

Le collectif a axé son questionnaire autour de six thématiques : enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société, vision stratégique de la compétitivité du numérique, aspects réglementaires et fiscaux, engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique, effort de formation au numérique, modernisation numérique de l'État et exemplarité des services publics.

Quelques extraits

François Bayrou annonce vouloir mettre en place une " stratégie de filière, nationale et concertée " qui se fondera sur " l'expertise de l'ensemble de acteurs concernés ". Il propose également une " zone économique autonome dans le monde Internet " afin d'expérimenter des règles juridiques et fiscales mises en place par les créateurs d'entreprises.

Nicolas Dupont-Aignan veut doter la France d'un " territoire numérique fort " et fait appel à une " dose de protectionnisme ". Il propose de diviser par deux l'impôt sur les sociétés pour "celles qui réinvestissent leur bénéfice dans le développement de leurs activités en France ". Il estime par ailleurs que les systèmes décentralisés à technologies P2P doivent être privilégiés.

Eva Joly propose un " pacte pour les PME " afin de réorienter vers elles le soutien à l'innovation. Il " modulera le soutien public pour favoriser les entreprises qui contribuent à la transition écologique, leur donnera un accès prioritaire aux marchés publics ". La candidate d'Europe Écologie - Les Verts voit un " lien fort qui unit transition écologique et transformation numérique ".

Pour François Hollande, le numérique est une " nouvelle révolution industrielle " et une " formidable opportunité pour créer durablement de l'emploi ". Il considère qu'aux côtés des ingénieurs, il y a "urgence à former des jeunes de qualifications intermédiaires dans des secteurs tels que la programmation, l'administration de réseau, la numérisation et l'archivage ou la gestion de communautés". Il veut par ailleurs mettre fin à une injustice : " les géants de l'Internet ne paient qu'une faible part de leurs impôts en France alors qu'ils y exercent une activité florissante ".

Si le candidat socialiste tape sur le bilan de Nicolas Sarkozy, ce dernier s'évertue à le défendre. Pour Nicolas Sarkozy, le numérique est une " industrie à part entière ". Afin de la soutenir, il prône un guichet unique pour les sociétés innovantes : Start-up France. Il " servira de point d'entrée vers les organismes d'aide, d'accompagnement, de financement ou d'investissement ".

Dans sa réponse au Collectif du Numérique, la plus longue de toutes, Nicolas Sarkozy fait presque un aparté sur le thème de la sécurité qui lui est cher : " je souhaite que nous réfléchissions aux façons d'utiliser les communications par SMS et réseaux sociaux, plébiscités par les jeunes générations, pour le signalement des violences et délits aux forces de police ".

Numérique : les candidats zappent la « taxe Google » MARIANNE.fr

19/04/2012 TEFY ANDRIAMANANA

Les candidats ont répondu à l'appel des industriels du numérique et ont dévoilé leurs propositions à ce sujet. S'ils se sont tous montrés très complaisants à leur égard, le sujet polémique de la fiscalité a été soigneusement contourné voire évité.

C'est un des grands thèmes de la campagne. Pour les principaux candidats que ce soit Marine Le Pen, Nicolas Sarkozy ou François Hollande, le numérique fut un des points majeurs de leurs projets ou du moins de leurs discours. Au menu, il y a bien évidemment le cas Hadopi. Si Sarkozy soutient bec et ongle la répression contre le piratage, Hollande cherche encore sa ligne et Marine Le Pen drague les Anonymous. Mais l'autre volet est économique. Sarkozy a d'ailleurs visité samedi dernier les locaux du site Melty.fr ainsi que ceux des écoles d'informatique Epita et Epitech pour évoquer ces sujets.

Et les industriels du secteur sont très actifs pour faire entendre leurs arguments et trouvent (parfois) une oreille attentive. Le Collectif numérique, qui regroupe les principales organisations patronales du secteur, a questionné les candidats quant à leurs propositions en matière de nouvelles technologies. Pour l'heure, seuls Hollande, Sarkozy, Dupont-Aignan, Joly et Bayrou ont répondu.

Du côté de chez Hollande, on ne s'est pas trop foulé. Si le camp socialiste essaie de se montrer geek jusqu'au bout des ongles, au delà du buzz Twitter, le numérique ne semble pas être sa tasse de thé. Idem chez Joly (4 pages), Dupont-Aignan (3 pages) et encore pire chez Bayrou (2 pages). Ne parlons même pas de ceux qui n'ont pas rendu leur copie. A l'inverse, l'équipe Sarkozy a envoyé un pavé de 37 pages. Cela dit, le chef de l'Etat sortant passe beaucoup de temps à vanter son propre bilan et à caresser le Conseil National du Numérique (une instance qu'il a lancé) dans le sens du poil.

LA FUITE EN AVANT DE HOLLANDE

Mais que contiennent ces programmes ? Tous sont d'accord pour souligner l'importance de l'économie numérique. Pour NDA, « l'informatique doit être un des piliers de notre économie », Nicolas Sarkozy estime que « le numérique est la rupture technologique qui contribue le plus à l'innovation de notre temps », Hollande salue « une question clé pour l'avenir de notre pays et notre jeunesse », Eva Joly souligne un « enjeu politique majeur de ce siècle » et Bayrou est « convaincu de l'importance primordiale » du sujet.

Et quand on parle économie et entreprises, on pense bien sûr fiscalité. La grande polémique à ce sujet est la fameuse « taxe Google » que Nicolas Sarkozy voudrait imposer. Le principe étant de taxer les géants du Net comme Google qui se sont basés en Irlande pour éviter d'avoir à payer des impôts sur leurs activités en France. François Hollande élude la question et renvoie à des discussions futures au plan européen afin de « renégocier les conventions internationales qui organisent cette évasion fiscale » tout en « travaillant également à une solution nationale en complément ». Bref, rien de concret.

Dupont-Aignan, pourtant attaché à la régulation de la mondialisation, n'aborde pas le cas précis de la « taxe Google » mais défend l'idée d'une division par deux de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui réinvestissent en France. Une proposition qui ne touche pas que le numérique. Chez Eva Joly, on reprend aussi des propositions générales sur la fiscalité des entreprises (réforme du Crédit d'impôt recherche et de l'IS...). Mais toujours rien sur la « taxe Google ».

CONSENSUS MOU

Bayrou évite aussi le sujet et évoque simplement une « zone économique autonome dans le monde Internet » (sic) où « on expérimenterait un certain nombre de règles » et qui donnerait aux entreprises concernées « la possibilité de promouvoir elles-mêmes les règlements juridiques et fiscaux qui leur sont propres ». C'est l'autogestion appliquée au patronat ou, plus exactement, une façon de se débarrasser d'une patate chaude.

De son côté, Nicolas Sarkozy marchait sur des œufs. En janvier 2010, un premier projet avorté de « taxe Google » avait été contesté par les patrons du secteur. Malgré tout, le candidat a fait lui quelques propositions comme la création, comme solution de long terme, du statut fiscal d' « établissement stable virtuel » au niveau européen, qui permet d'imposer les géants du Net sur leurs activités en France même si leur siège social est en Irlande ou ailleurs.

Autre idée : l'application du concept de « cycle commercial complet » au plan national, comme solution de court terme. Tiré de la jurisprudence du Conseil d'Etat, il permet de fiscaliser en France, l'activité d'entreprises basées à l'étranger. Un détail, ces deux mesures sont des propositions du CNN, autant dire que Sarkozy ne risquait pas de se fâcher avec le patronat du numérique. De gauche à droite, le consensus mou règne en maître.

Programme numérique Hollande/Sarkozy : Lisez avant de voter ! Electronlibre.info

20/04/2012 - Michel Martins

Dans 48 heures, nous connaissons le nom des deux qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle. Les favoris, Nicolas Sarkozy et François Hollande, ont tous deux présenté leurs programmes, notamment sur les enjeux d'avenir du Numérique. Et surprise, leurs positions sont quasi identiques, y compris sur Hadopi, et le constat est partagé : il y a urgence à agir face aux géants américains.

Les jeux sont faits, rien ne va plus, ou presque. Dans 48 heures, et même un peu moins pour les curieux des médias sociaux, nous connaissons le nom des deux candidats que les Français ont décidé de qualifier pour le second tour. Cette élection présidentielle, on peut le dire sans trop se tromper, n'a pas passionné car peu passionnante. Période de crise oblige, les dix candidats à l'élection suprême ont pour la plupart adoptés des postures raisonnablement austères. Et du côté du Web, du Net, du Numérique pour tout dire, qu'en est-il ? Eh bien, le bilan de la Web Campagne est en demi teinte : la fréquentation des sites des candidats a été décevante, l'audace créative en ligne a été peu présente, le LOL et le Buzz ont parfois éclipsé le fond... Un point positif néanmoins. Cette période électorale a permis d'assoier Internet comme le second vecteur d'information préféré des Français derrière la Télévision, mais devant la radio et la presse papier ! Une reconnaissance du sérieux et de la maturité de la presse en ligne. Et pour l'avenir ? Les propositions de François Hollande et Nicolas Sarkozy sur les grandes questions touchant au "Numérique" sont-elles plus enthousiasmantes ? Nous allons voir...

Un tableau sombre de l'ère Sarkozy

Dans sa lettre-programme, en réponse à l'interpellation du Collectif du numérique, François Hollande ne se mouille pas. Comme d'habitude diront certains. Peut-être. Mais pourquoi le ferait-il ? Favori des sondages, le candidat socialiste a tout intérêt à ménager les sensibilités, miser sur le retour de la concertation après l'élection, et surtout éviter les promesses à la pelle qui n'engagent que ceux qui les croient. Ainsi, dans ce document de 5 pages, bien qu'il précise que "le numérique est une question clef pour l'avenir", François Hollande ne prévoit pas de mesure économique spécifique pour le secteur,

mais dresse un tableau sombre de l'ère Sarkozy : croissance en panne des PME, carence des capacités d'investissement, décrochage de la R&D industrielle, remise en cause du statut des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI), manque d'ambitions dans l'Open data...

L'ex premier secrétaire du PS rappelle les propositions de son programme d'aides au PME, qui prévoit notamment une réforme fiscale, la création d'une banque publique d'investissement, la dégressivité de l'impôt sur les sociétés etc... L'idée d'un Small Business Act fait d'ailleurs son chemin du côté du candidat socialiste : "L'accès des PME et des entreprises innovantes aux marchés publics sera également assuré". Concernant le Grand Emprunt du gouvernement Fillon, qui prévoyait 4,5 milliards d'euros d'investissement dans le numérique, Fleur Pellerin, la conseillère numérique du candidat, précise : "Visiblement, une grande partie des fonds n'a pas été dépensée (...) La politique de l'Etat, qui s'est posé en « investisseur avisé » a été trop prudente. On est dans des secteurs où il faut prendre des risques". Sur la question de la taxation des grands acteurs du Net, la fameuse "taxe Google", François Hollande souhaite, comme Nicolas Sarkozy, rétablir l'équité fiscale par rapport aux géants américains qui échappent à l'impôt en passant par l'Irlande ou le Luxembourg : "Nous privilégierons la voie européenne (...) Mais nous travaillerons également à une solution nationale en complément". Une position identique à celle du président sortant qui souhaite "faire aboutir au niveau européen la réflexion sur la création d'un statut d'établissement stable virtuel" (une proposition du CNM) et créer une taxe nationale "sur la base du cycle commercial complet, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays d'Europe". Des vœux pieux pour les deux favoris...

Les deux favoris sur la même ligne

François Hollande mise sur l'éducation, pour résoudre le problème de la "grave pénurie de développeurs et de jeunes formés aux nouveaux métiers du numérique" qui pénalise les entreprises, avec cette belle trouvaille "Le code informatique n'est pas moins noble que le code juridique". Nicolas Sarkozy fait exactement le même constat : "le numérique doit être au cœur de la réforme de la formation professionnelle". Les deux probables qualifiés pour le second tour sont également tous deux conscients du potentiel d'économies que peut apporter la "modernisation numérique de l'Etat", et de l'utilité de favoriser l'utilisation des "logiciels libre et des standards ouverts". Des économies qui permettraient de financer 60 000 nouveaux postes dans l'éducation, selon François Hollande. Sur l'Open data, le candidat socialiste rejoint Nicolas Sarkozy, qui a ouvert ce chantier en créant Etalab, un établissement public chargé d'encourager la mise à disposition des données de l'Etat, bien que cette question est très tôt été poussée en avant au sein du PSp par Arnaud Montebourg. Enfin, concernant la vie privée, le candidat socialiste a prévu de créer un "habeas corpus numérique" (belle formule), qui garantirait les droits et les libertés numériques de chacun. Il souhaite aussi que "la création, la destruction et la [mise en place] des modalités des fichiers de police soient une compétence du parlement". Nicolas Sarkozy, quant à lui, profite du sujet pour faire des annonces d'ordre sécuritaire : "Je souhaite que nous réfléchissions aux façons d'utiliser les communications par SMS et réseaux sociaux, plébiscités par les jeunes générations, pour le signalement des violences et délits aux forces de police".

La protection des données personnelles abandonnée

A la différence de François Hollande, Nicolas Sarkozy profite de sa réponse au Collectif du numérique pour présenter un projet numérique, détaillé sur 37 pages, et non simplement cinq... mais à cinq jours du premier tour. En 2007, le candidat avait adopté la même stratégie exhaustive de promesses, avec pour objectif ambitieux "Fonder la République numérique". Mais un quinquennat plus tard, le bilan est médiocre. En 2008, le président de la République lançait les "Assises du Numérique" dans le but d'élaborer un plan global de développement de l'économie numérique. En découle le plan "France Numérique 2012" qui propose 154 actions cruciales à réaliser, détaillées sur 80 pages, le tout avec un site internet www.francenumerique2012.fr pour le suivi. Mais courant 2010, les 154 actions ont disparu et le nom de domaine du site n'a même pas été renouvelé par le gouvernement. Pourtant selon Eric Besson, ministre en charge de l'Economie numérique, 95% des 154 objectifs planifiés

auraient été réalisés ou sont en cours de réalisation... Dans les 5% restant, on trouve par exemple la promotion de la protection des données personnelles au plan international, que Obama a lui placé au centre de sa campagne de réélection. Le plan "France Numérique 2020" ne présente plus que 57 points listés sur 4 pages...

Au revoir Hadopi, Bonjour Hadopi !!

Par contre, comme promis, Nicolas Sarkozy réussit à mettre en place le 27 avril 2011 le Conseil national du numérique (prévu par l'action n°145 du plan). Un organisme que François Hollande veut conserver mais réformer, comme le souligne Fleur Pellerin : "Il y a un problème de représentativité du Conseil, qui accueille uniquement des industriels, et où ne siègent ni les ayants droits ni les consommateurs (...). Si l'on maintenait cette institution, nous redéfinirions les critères de saisine et rendrions ses avis systématiquement publics". Mais c'est de Hadopi dont le président sortant est le plus fier. Une promesse faite aux créateurs et aux professionnels du secteur qui a été tenue, certes, mais après une révision à la baisse de ses objectifs. Durant cette campagne, le débat numérique s'est d'ailleurs essentiellement focalisé sur cette institution et son impact sur le téléchargement illégal en France. Encore une fois, bien qu'il n'ose le dire clairement, François Hollande est sur une position très proche de celle de Nicolas Sarkozy. Il propose de remplacer "la loi Hadopi par une grande loi signant l'acte 2 de l'exception culturelle française qui conciliera la défense des droits des créateurs et un accès aux oeuvres par internet facilité et sécurisé" et ajoute "la lutte contre la contrefaçon commerciale sera accrue en amont, pour faire respecter le droit d'auteur et développer les offres en ligne". Ainsi, il s'agirait de faire disparaître Hadopi pour la faire renaître sous une autre forme au sein d'un dispositif plus large. François Hollande envisagerait de supprimer la suspension de connexion de un mois, pour ne garder que l'amende de 1 500 euros, ce qui n'est pas très social. Le tout après une (nouvelle) concertation qui promet d'être du temps perdu tant les options sont connues. Fier de son bébé, Nicolas Sarkozy souhaite quant à lui étendre les moyens d'actions de la Haute autorité en trouvant un moyen de sanctionner le streaming et les sites de téléchargement directs, pour ensuite engager "une lutte tous azimuts contre les sites illégaux installés dans des paradis numériques"... Entre un challenger qui ne veut pas prendre de risques et un candidat sortant qui promet des lendemains qui chantent, malgré un bilan médiocre sur le numérique, les professionnels du secteur n'ont pas de quoi être rassurés. Le comblement du retard de la France et de l'Europe sur les géants américains du Web devra encore attendre.

26 avril 2012

Les candidats présentent leur programme devant le Collectif du Numérique

Invitation

M. François Hollande

M. Nicolas Sarkozy

...

Objet : invitation Jeudi 26 avril, "innovation, compétitivité, croissance, emplois : les candidats présentent leur programme numérique".

Paris, le 23 avril 2012

Monsieur le Président,

*Le Collectif du Numérique, qui regroupe 21 associations, syndicats professionnels et Pôles de compétitivité a l'honneur de vous inviter à **présenter devant la profession et leurs adhérents votre programme numérique pour les cinq prochaines années, jeudi 26 avril, entre 9H30 et 13H (entre 45mn et 1H30, questions comprises : 9H30-11H ou 11H30-13H)** à la Gaité Lyrique, 3bis rue Papin, 75003 Paris.*

Vous le savez, nous pensons que le numérique et la création de richesse qu'il peut apporter devraient participer du débat de cette élection présidentielle, pour l'innovation, la compétitivité, la croissance et l'emploi.

C'est à ce titre que le Collectif du Numérique vous avait interrogé le 19 mars sur votre vision du développement et du soutien à l'économie numérique et à ses usages.

En partenariat avec Dailymotion et les jeunes journalistes du CFJ, nous serions ainsi très heureux de pouvoir partager directement avec vous le fruit de nos réflexions, afin de faire émerger des solutions concrètes, pour relever les défis de l'emploi, de la croissance, de la réduction des déficits publics et afin de favoriser les usages numériques, au cœur de la vie des Français.

Sachant l'importance que vous accordez à ces enjeux, et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre plus parfaite considération,

Le Collectif du Numérique

26 avril 2012

Les candidats présentent leur programme devant le Collectif du Numérique

Communiqué

Présidentielle :

**Jeudi 26 avril,
les candidats présentent leur programme numérique
devant le Collectif du Numérique**

Les 21 associations, syndicats professionnels et pôles de compétitivité de l'industrie du numérique et de ses usages du **Collectif du Numérique** reçoivent les représentants des candidats à l'élection présidentielle, **Fleur Pellerin** (François Hollande) et **Nicolas Princen** (Nicolas Sarkozy) qui leur présenteront leur programme numérique pour la nouvelle mandature, **jeudi 26 avril, de 9H30 à 13H (accueil 9H) à l'espace Amusement de la Gaîté Lyrique, 3 rue Papin 75003 Paris.**

Ils expliciteront les engagements et propositions de leur candidat sur les enjeux de la transformation numérique de l'économie et de la société, leur vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois, les aspects réglementaires et fiscaux, l'accompagnement de l'innovation, l'effort de formation au numérique, et la modernisation par le numérique de l'Etat.

Cette manifestation est réalisée **en partenariat avec Dailymotion** qui retransmettra la captation vidéo de l'évènement, et **FrenchWeb.fr**



Retransmission en direct sur :

<http://frenchweb.fr/>

<http://www.dailymotion.com/collectifdunumerique>

Le 19 mars, le Collectif du Numérique avait interrogé les candidats sur leur programme numérique. Les réponses sont en ligne sur :

<http://www.collectifdunumerique.fr/>

26 avril 2012

Les candidats présentent leur programme devant le Collectif du Numérique

Revue de presse

Programme numérique des candidats UMP-PS : "un catalogue de mesures sans vision globale"

Le JDD.fr

25/04/2012

Alors que les deux candidats présents au second tour s'apprêtent à présenter jeudi via Fleur Pellerin et Nicolas Princen leur programme numérique, **Guillaume Buffet**, président du think-tank Renaissance numérique, exprime sa déception face à l'absence de ce sujet dans la campagne.

Quel bilan tirez-vous de la campagne présidentielle en ce qui concerne les questions liées au numérique?

Les acteurs du numérique ont la sensation de ne pas avoir été écoutés. Cette intuition est confirmée par une étude que Renaissance numérique a menée. Le numérique ne représente que 5% des contenus sur Internet qui mentionnent les candidats à la présidentielle. Et ces sujets ne sont abordés que pour parler de culture ou de réseaux sociaux (80% des contenus relatifs au numérique). C'est un étonnement pour nous dans la mesure où les acteurs du numérique avaient engagé en amont un vrai travail de sensibilisation auprès du PS et de l'UMP.

Comment expliquez-vous cette absence d'intérêt?

C'est un sujet qui n'est pas assez clivant. Dans cette campagne, on a préféré pointer du doigt des boucs émissaires plutôt que de trouver des solutions. Les hommes politiques ont conçu leur programme numérique comme une réponse à des lobbyistes, un catalogue de mesures sans vision globale et sans réelle prise de conscience. Or pour nous, il ne s'agit pas de défendre des intérêts. Les acteurs du numérique veulent se mettre au service du citoyen pour résoudre les problèmes de notre société.

Mais d'autres questions soulevées dans la campagne paraissent peut-être plus urgentes...

Un tiers des Français ne sont pas connectés à Internet, et donc sont coupés de la vie citoyenne, et on dit qu'il n'y a pas d'urgence? Par ailleurs, on parle de rebâtir une industrie en France, le numérique pourrait évidemment être une chance extraordinaire pour notre économie. Or, pour ne prendre que cet exemple, les programmes des candidats sur les sujets de l'éducation au numérique sont d'une extraordinaire vacuité.

Si les sujets du numérique ont été peu abordés, tous les candidats ont en revanche fait activement campagne sur Internet.

Les hommes politiques se sont bousculés sur Internet pour faire passer des messages. Mais les réseaux sociaux devraient être perçus d'abord comme un moyen d'écoute. J'en discutais récemment avec Laure de La Raudière, une députée UMP sensible à ces questions, elle me racontait que Twitter était devenue sa "permanence numérique". C'est cet état d'esprit que les hommes politiques devraient avoir vis-à-vis des réseaux sociaux, à un moment où notre tissu social paraît très abimé.

Quelle différence avez-vous relevé entre les programmes numériques de Nicolas Sarkozy et de François Hollande?

La principale différence est culturelle. A droite, on milite pour le logiciel payant, à gauche pour le logiciel libre. Moi je pense que cette opposition gratuit contre payant devrait être dépassée : nous avons besoin des deux logiques.

Numérique : PS et UMP peinent à faire entendre leurs différences **Le Monde.fr**

26/04/2012 - Damien Leloup

Il aura fallu attendre la toute dernière question pour que le débat s'enflamme. Alors que Fleur Pellerin (PS) et Nicolas Princen (UMP) débattent depuis plus d'une heure des mesures de leurs candidats respectifs en matière de numérique, jeudi 26 avril, à l'invitation d'un collectif d'entreprises et d'associations professionnelles, une voix au fond de la salle lance : "mais qu'est-ce qui vous oppose ?"

Jusque-là, les représentants des candidats avaient déroulé la liste des propositions déjà connues : réforme fiscale pour imposer davantage les géants du Net basés à l'étranger, refonte de l'enseignement du numérique à l'école, protection de la propriété intellectuelle, soutien aux PME françaises par le biais des marchés publics ou d'allègements de charges pour les start-up...

Sur le numérique, les objectifs sont consensuels, mais la manière de les atteindre varie : l'UMP met ainsi l'accent sur la création d'un "bac numérique", en complément des filières existantes, tandis que le PS vante le Livret d'épargne industrie voulu par François Hollande ; la discussion est courtoise, le tutoiement de rigueur entre les deux représentants.

LIBERTÉS NUMÉRIQUES CONTRE EXPÉRIENCE

Il y a pourtant d'importantes différences de fond, estime Fleur Pellerin. "Nous n'avons pas la même vision d'Internet. Tout ce que nous avons pu vous dire a pu vous sembler consensuel, mais c'est parce que l'on n'a pas encore abordé les questions de surveillance des internautes. Extension de la Hadopi au streaming, pénalisation de la consultation des sites terroristes : Nicolas Sarkozy voit Internet comme un espace de sauvages, de terroristes en puissance."

Sur la Hadopi, mise en place contre le téléchargement illégal, la responsable des questions numériques dans la campagne de François Hollande évoque son remplacement "par un autre dispositif, qui sera sans doute élargi à d'autres thématiques" ; Nicolas Princen "constate que [le PS] ne propose rien de mieux" que l'existant. Après plusieurs changements de position sur l'opportunité d'abolir ou non la loi Hadopi, le PS a finalement choisi de proposer une réforme de la Haute Autorité, sans légalisation ou dépenalisation du téléchargement illégal.

Attaqué sur le bilan du gouvernement Sarkozy, Nicolas Princen veut mettre en avant l'expérience de son candidat et son réalisme : eG8, Conseil national du numérique, ouverture des données publiques, visite dans un campus d'école d'informatique durant la campagne... "Nicolas Sarkozy s'est investi personnellement, et ça fait une grande différence, juge M. Princen. Ce n'est pas tant la technologie en tant que telle que les valeurs qu'elle transporte qui intéressent Nicolas Sarkozy : des valeurs de partage, la capacité de chacun à créer sa start-up..."

DROITS DU CONSOMMATEUR ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Autre sujet qui fâche : les géants du Net et leur présence en France. PS et UMP s'accordent à dire qu'une refonte des règles fiscales est nécessaire pour que des entreprises basées en Irlande, comme Facebook ou Google, payent davantage d'impôts en France. Mais la convergence s'arrête là ; tutoiement oublié, Nicolas Princen s'en prend à Fleur Pellerin, qui avait comparé le nouveau siège de Google à Paris - inauguré par Nicolas Sarkozy - à un "QG Potemkine", estimant que ce nouveau siège était avant tout symbolique. "Avec les responsabilités on apprend une certaine forme d'humilité. Il faut faire en sorte que Google, que vous insultez à longueur de blog, vienne investir chez nous ; il faut encourager les entrepreneurs, et votre programme ne les récompense pas", s'emporte M. Princen.

Là où le représentant du candidat de l'UMP voit dans la plateforme de Facebook un "brise-frontières" pour les entreprises souhaitant se développer à l'international, Fleur Pellerin se place du point de vue de la protection du consommateur, comparant l'accès aux données de Facebook à la portabilité des numéros de téléphone. Plus généralement, le PS se pose en défenseur des libertés individuelles : "habeas corpus numérique" - un texte renforçant notamment le droit à la vie privée des internautes - arrêt de la vente de technologies de surveillance électronique à des dictatures... Des questions relativement absentes de la campagne jusqu'à présent.

L'INDUSTRIE DU JEU VIDÉO COURTISÉE

Autre grand absent des débats jusqu'à présent, le jeu vidéo semble être soudainement devenu l'objet de toute l'attention des candidats. Alors que les programmes des candidats n'y consacrent pas une ligne, leurs deux représentants du PS et de l'UMP ont multiplié les clins d'œil aux entrepreneurs : tandis que Fleur Pellerin expliquait que le jeu vidéo est un "secteur stratégique" au même titre que l'e-santé, Nicolas Princen estimait qu'il serait normal que des représentants de cette industrie siègent au sein du Conseil national du numérique.

Des promesses qui "n'engagent que ceux qui les écoutent", comme le dit le délégué général du syndicat professionnel du jeu vidéo, Julien Villedieu. Le président du Syntec numérique, le Syndicat patronal des nouvelles technologies, co-organisateur du débat, s'est fait plus précis : "Certains engagements ont été pris par écrit, on pourra le rappeler au futur président de la République", a-t-il lancé aux représentants des candidats.

Damien Leloup

Le numérique intéresse-t-il vraiment Hollande et Sarkozy ? Challenge.fr

26/04/2012 - Jeanne Dussueil

Une ultime confrontation a eu lieu entre Nicolas Princen et Fleur Pellerin, tous deux responsables des programmes des candidats en matière de numérique.

François Hollande et Nicolas Sarkozy s'affronteront-ils sur le thème du numérique lors du grand débat le 2 mai prochain ? C'est le rêve secret des principales associations du secteur qui se sont réunies ce jeudi 26 avril, à l'initiative du Collectif Numérique, pour écouter les propositions de Fleur Pellerin, pour le PS, et de Nicolas Princen, pour l'UMP, tous deux chargés des dossiers du numérique pour la campagne des deux candidats.

Les deux responsables portent sur leurs épaules les attentes fortes de tout un secteur. "Pendant la campagne, nous avons sollicité l'ensemble des candidats sur le sujet, seuls cinq d'entre eux ont répondu", indique le Collectif du Numérique. De fait, beaucoup regrette ce jour-là que les deux finalistes s'en soient tenus à "une déclaration d'intention plutôt qu'une véritable volonté", s'est-on insurgé.

Le renforcement des dispositifs du gouvernement Sarkozy

Du coup, Fleur Pellerin et Nicolas Princen ont à cœur de montrer que leur candidat incarne le mieux l'image d'une France compétitive qui a embrassé la révolution numérique. "Nicolas Sarkozy s'est personnellement investi", affirme l'ancien conseiller numérique à l'Elysée. Selon lui, le bilan de cinq dernières années est là pour le prouver : maintien du statut des JEI (Jeune entreprises innovantes, renforcement du statut d'auto-entrepreneur, ou encore la poursuite de la politique de l'"open data" jugée "exemplaire". Enfin, le projet contesté du plateau de Saclay, l'incubateur géant à la française dans lequel l'Etat a investi "près de 2 milliards d'euros" et qui doit d'ici quelques années regrouper des milliers d'étudiants et de chercheurs.

Si il est reconduit, Sarkozy compte s'appuyer sur la TVA anti-délocalisation et sur ses "13 milliards d'euros d'allègements de charges" pour renforcer la compétitivité des entreprises. Le CIR (Crédit impôt recherche) sera maintenu et pour le PME qui n'auraient pas la trésorerie suffisante pour le solliciter, "Oseo avanceraient les fonds", annonce Nicolas Princen. L'UMP souhaite aussi mettre en place un nouvel impôt minimal pour les gros acteurs du numérique pour mettre "plus d'équité entre les petites acteurs et les grands", indique Nicolas Princen.

Dans les cinq prochaines années, le Président sortant annonce le lancement de la plateforme "Start-Up France", un guichet unique pour toutes les entreprises du numérique, mais aussi "un portail d'information et un réseau" pour "collectivement mettre en valeur nos talents" et rétablir le lien avec les français partis s'installés dans la Silicon Valley.

Sur le volet éducation, Nicolas Princen défend l'idée d'un "vrai Bac numérique" avec une section spéciale dès le lycée. Et il promet la création d'un "incubateur de start-up dans chacune des universités en France".

La gauche veut "une vision"

Pour riposter, le PS a choisi comme fil rouge "l'absence de vision" du camp adverse et propose donc, pour y remédier, de créer "une filière d'excellence". "Au lieu de saupoudrer les aides sans priorité stratégiques, il est très important de définir deux ou trois secteurs" souligne Fleur Pellerin.

Parmi les chantiers prioritaires, la gauche veut s'atteler, une fois au pouvoir, au déploiement du haut débit sur tout le territoire français. "Il reste des zone non couvertes, ce que nous jugeons inacceptable. D'ici dix ans, tout le monde sera reliés à une offre triple-play (environ 10 méga de débit)", prévoit celle qui pilote le projet numérique du candidat socialiste. "Au terme du mandat de François Hollande, plus personne ne sera en dessous de 1 méga", souligne-t-elle.

Autre nerf de la guerre pour l'opposition, la loi Hadopi qui sera élargie à "d'autres problématiques que le simple piratage" et sera accompagnée "d'une réflexion sur l'exception culturelle française", annonce Fleur Pellerin. François Hollande prévoit également un "Habeas Corpus" du numérique, visant à donner aux internautes un certain nombre de garanties sur leurs libertés, notamment via le renforcement sur le rôle de la CNIL.

Moins de clivages qu'il n'y paraît

Côté PME, Hollande compte soutenir l'innovation via la banque publique d'investissement qu'il appelle de ses vœux. Un audit du grand emprunt sur la manière dont les crédits ont été alloués doit aussi être effectué dans les mois suivants l'élection. Le plan du PS prévoit aussi la création d'un livret d'épargne industrie, réservé exclusivement au financement des entreprises innovantes. Enfin, toujours côté financement, le PS veut plus d'interventions en fonds propres de l'Etat pour répondre à la faiblesse du capital-risque en France.

Sur le fond, les clivages politiques entre la droite et la gauche en matière de numérique sont moins importants qu'il n'y paraît. Au PS, on reconnaît aussi la nécessité de lancer un grand chantier sur l'éducation pour enseigner le numérique dès le lycée, et ce, jusqu'à l'université qui devront être en prise directe avec les entreprises innovantes. Autre point de rencontre, la question de la stabilité fiscale pour les entrepreneurs ou encore la création d'un "Small Business Act" pour faire accéder les PME et ETI aux commandes des marchés publics.

Finalement l'inquiétude majeure repose moins sur les propositions que sur la capacité des deux candidats à intégrer le numérique dans leur programme. Ces trois derniers mois, le thème aura en effet fait de brèves incursions dans les discours des présidentiables, sans jamais rebattre les cartes des politiques industrielles, de compétitive ou encore sur l'emploi. "Ca fait du bien d'entendre parler du numérique dans une campagne qui s'est focalisée sur des sujets intéressants et d'un autre âge, telle l'immigration", conclut Geneviève Petit, une entrepreneure du web.

Y aura-t-il un ministre du numérique ?

La Tribune.fr

26/04/2012 - Sandrine Cassini

Les conseillers en charge des questions numériques de François Hollande, Fleur Pellerin, et de Nicolas Sarkozy, Nicolas Princen, ont défendu avec fougue devant les spécialistes du secteur l'engagement de leur candidat sur ces dossiers. Beaucoup craignent qu'il ne soit pas représenté au niveau gouvernemental lors du prochain quinquennat.

Quelle place le numérique aura-t-il dans le prochain quinquennat? La question inquiète le secteur. Pourtant, Nicolas Princen et Fleur Pellerin, respectivement conseillers en charge des questions numériques de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, se sont fait fort de convaincre les membres du Collectif du numérique, qui regroupe une myriade de fédérations et d'associations professionnelles, de l'engagement de leur candidat dans le domaine. « Le numérique a un rôle central pour François Hollande, qui l'a placé à la croisée des priorités de ses programmes pour la jeunesse, la croissance, la ré-industrialisation de la France », a asséné la conseillère PS. Son adversaire de l'UMP n'a pas manqué de surenchérir « Depuis 2007, Nicolas Sarkozy se mobilise sur le sujet. On l'a vu avec la création du Conseil national du numérique, ou lorsque Nicolas Sarkozy a fait entrer le numérique au G8 ».

Des déclarations qui n'ont pas toujours convaincu leur auditoire. « Tant que je ne vois pas dans le discours des candidats eux-mêmes une appropriation des sujets, je reste sur ma faim », a indiqué Guy Mamou-Mani, président du Syntec numérique. Même scepticisme exprimé par Loïc Rivière, le délégué général de l'association des éditeurs de logiciels (Afdel), présent sur place. « Le silence des candidats eux-mêmes sur le sujet nous laisse plus que dubitatifs. Nous craignons même que la création d'un

ministère ou d'un secrétariat d'Etat dédié au numérique ne soit pas assurée », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Une thématique absente de la campagne

Il est vrai que le numérique - une thématique visiblement jugée peu porteuse au niveau électoral - a été particulièrement absent de la campagne, tant du côté de François Hollande, que de celui de Nicolas Sarkozy. Pourtant, le président candidat avait fait des sorties très médiatiques sur le sujet, la plus spectaculaire restant l'organisation du grand raout de l'Internet, l'eG8, l'an passé.

Ces dernières semaines, Nicolas Sarkozy s'est contenté d'une visite éclair le 15 avril dans les locaux d'Epitech-Epita, un groupement d'écoles qui forme les développeurs de demain. Sensiblement réduite par rapport au programme initial, la visite marathon du chef de l'Etat, qui s'est brièvement arrêté chez Melty.fr, start-up hébergée sur les lieux et créée par un ancien élève de l'école, Alexandre Malsh, membre du CNum, a seulement servi à produire des images à destination des télévisions et des sites Web. Hormis un court entretien privé accordé au site, pour évoquer l'emploi et les jeunes, Nicolas Sarkozy n'a pas pris la peine d'exposer ses idées sur le numérique.

La question du maintien d'une fonction ministérielle

Se pose alors la question du maintien ou pas d'un ministère dédié au numérique lors du prochain quinquennat. Sans trancher, le sujet relève évidemment de François Hollande s'il est élu, Fleur Pellerin s'est contentée d'affirmer qu'il fallait « une volonté politique très forte puis un réseau de conseillers avisés auprès du premier ministre et dans tous les domaines concernés, comme la santé, l'industrie, l'éducation... ». Pour Nicolas Princen, il faut que le numérique « soit rattaché à l'industrie », qu'il s'agisse d'un secrétariat d'Etat ou d'un ministère.

Pourtant, beaucoup dans le secteur réclament un ministère propre doté de sa "propre administration", comme l'a demandé l'Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel (Avicca). Une requête que l'Association justifie au regard des lourds enjeux du secteur, comme le développement du très haut débit ou la création de nouveaux usages.

Une chose est sûre, le principe même d'un ministère du numérique peut faire débat. Depuis sa création en 2008, il n'a cessé d'évoluer dans l'organigramme gouvernemental. Ainsi Eric Besson, alors secrétaire d'Etat à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, l'a ajouté à ses prérogatives il y a quatre ans. Mauvais signal à l'industrie, lorsque Nathalie Kosciusko-Morizet l'a remplacé en janvier 2009, après avoir été sanctionnée par le chef de l'Etat pour comportement jugé inapproprié au ministère de l'Ecologie. Lorsqu'elle part voler vers de nouveaux horizons un an plus tard, la rumeur de la disparition du secrétariat d'Etat court dans Paris. A nouveau, c'est, Eric Besson promu ministre de l'Industrie qui reprend la fonction. Mais le numérique passe de la tutelle directe de Matignon à celle de l'immense ministère de l'Economie et des Finances. Et le numérique doit y lutter avec les énormes enjeux d'industries, comme l'énergie ou l'automobile...

Projets numériques : ce qui distingue l'UMP et le PS

L'Informaticien

26/04/2012 Oriane Vatin

Ce matin, Fleur Pellerin, responsable de l'économie numérique au sein de l'équipe de campagne de François Hollande, et Nicolas Princen, responsable de la web campagne et du projet numérique de

Nicolas Sarkozy, ont présenté les programmes numériques des candidats finalistes à l'élection présidentielle devant les membres du Collectif du Numérique. Et le débat a montré leurs divergences.

Les deux intervenants ont su garder leur calme et se sont exprimés à tour de rôle pendant plus de deux heures, sans jamais s'interrompre ou s'envoyer des piques. Mais, alors que la rencontre touchait à sa fin, et que Fleur Pellerin s'était déjà levée de sa chaise, un spectateur a posé une question pertinente. Grosso modo, il leur a demandé, après un débat consensuel, ce qui les opposait réellement dans le domaine du numérique. La représentante du Parti Socialiste s'est rassise, et s'est lancée dans une (courte) joute verbale avec son adversaire, pour le plus grand plaisir de la salle, ravie de voir un peu de piment arriver avant la pause déjeuner.

Nous n'avons pas raté une miette de cet échange, que nous vous avons retranscrit ci-dessous :

- Fleur Pellerin : Ce qui nous oppose en premier lieu, ce sont les questions de surveillance, c'est la répression et le contrôle d'Internet, que Nicolas Sarkozy -qui propose surtout des dispositifs de répression et de surveillance- voit surtout comme un espace rempli de sauvageons et de terroristes. Ce qui nous oppose aussi, c'est le bilan, Nicolas a émis un certain nombre d'hypothèses et de projets d'actions. J'aurais souhaité qu'il fut le Secrétaire d'Etat en charge du numérique pendant les cinq dernières années pour mettre en oeuvre toutes ces belles choses qu'il nous promet pour les 5 années à venir, que ce serait merveilleux, mais qu'ont-ils fait ? Je crois que ce qui nous oppose c'est ça, y'a des promesses qui sont faites, je crois que le programme de l'UMP s'appelait "Le Meilleur Reste A Venir", mais je préférerais que le meilleur vienne avant, pendant que les responsables étaient au pouvoir. Pour vous donner un seul exemple, Nicolas Sarkozy était ministre en charge des budgets et des finances il y a une dizaine d'années. Quand on parle de fiscalité, c'est à ce moment-là qu'il fallait commencer à entreprendre la renégociation des conventions...

- Nicolas Princen : C'est à ce moment-là que nous avons créé le crédit impôt recherche...

- F.P. : Qui a été modifié trois fois au cours des trois dernières années !

Tout les oppose

- N.P. : Mais qui a tout de même été créé par nous ! (rires) Je pense que les différences, quand on a des responsabilités, c'est qu'on apprend une certaine forme d'humilité, et la façon dont elle s'exprime, dans le numérique, c'est que moi je n'aime pas plaquer des idéologies toutes faites sur un phénomène qui est en évolution et en mutation permanente, donc le discours sur "moi je sais ce qu'est Internet et les autres ne le savent pas", est une vision qui est fermée. Je n'y crois pas.

Plus le temps passe, plus les gens sont équipés et plus l'Internet appartient aux gens, plus c'est démocratique, et plus il appartient à chacun de faire de l'Internet ce qu'il souhaite. Je pense que vous avez tort sur beaucoup d'éléments, parce que vous niez la réalité de ce qu'était Internet dans les années que vous évoquez, puisqu'à l'époque vous ne vous intéressiez absolument pas à ça. C'est de votre part un intérêt récent qui est tout à fait louable et que je salue, mais en l'occurrence vous n'avez peut-être pas suivi l'actualité du numérique comme j'ai pu la suivre ces dernières années. Ensuite, pour ce qui est des questions de répression... La cybercriminalité, ça existe ! Si Internet ferme les yeux sur les phénomènes, tels qu'on a pu les constater malheureusement ces dernières semaines, et nie la réalité du rôle qu'a joué Internet dans l'affaire Merah, c'est se voiler la face sur un phénomène qui est important. On ne peut pas faire comme si cette chose là n'existait pas. ce sont toujours des lois et des problèmes qu'évitent, et que ne votent pas le parti socialiste...

- F.P. : C'est grâce à une loi Jospin que Merah a été retrouvé !

- N. P. : Deuxièmement, pour ce qui concerne Hadopi, je constate que vous n'avez rien trouvé de mieux. On est tous à la recherche de quelque chose de mieux, pour s'adapter aux nouvelles pratiques du piratage et du streaming, et faire en sorte que la loi soit respectée, ce qui est quand même la base du discours d'un responsable politique dans une démocratie. Là encore, je vous renvoie à vos débats internes... "On va abroger Hadopi, créer un think tank, faire une consultation". Au final, rien du tout, on n'a toujours pas compris ce que vous comptiez faire dans le domaine. Enfin, ce qui nous distingue sur Internet c'est que moi j'essaie de servir la France et sa compétitivité, je l'applique au travail que je fais dans la campagne, je l'ai appliqué dans le travail que j'ai fait à l'Elysée, j'essaie de faire travailler les entreprises françaises. Et dans notre rapport avec les grands groupes internationaux, on essaie de jouer sur les deux tableaux, pas seulement leur taper sur les doigts quand ils vont trop loin, mais aussi essayer d'attirer leurs investissements à forte valeur ajoutée dans notre pays, parce que c'est notre devoir de servir la compétitivité de notre territoire, et de faire en sorte que des gens comme Google que vous insultez à longueur de blog viennent chez nous et investissent chez nous ; et ne soient pas accueillis en France sous le terme "vous êtes un village Potemkine", ou de dire que l'eG8 est un rassemblement bling-bling... je ne me permettrais jamais de dire des choses comme ça, car ce n'est pas bon pour le pays. Quant au bilan, tout n'a pas été parfait, loin de là. Je discute en toute transparence de ce qui a marché et de ce qui a moins marché, et j'en appelle au dialogue pour voir ce qui peut mieux marcher demain. Beaucoup de ce que nous avons proposé dans le programme est déjà en route en fin de mandat, on n'a pas eu le temps de les délivrer puisque la campagne est arrivée, mais le travail est en cours. Et les différences entre vous et moi [il s'adresse à Fleur Pellerin], c'est une différence des réponses faites ce matin au Collectif du Numérique -nous avons des réponses longues, lourdes, avec une vraie vision-, c'est une différence de travail entre vous et moi, et je considère pour ma part qu'il y a une différence de respect, respect que moi je porte à tous les acteurs du numérique, et dont vous n'avez pas fait la démonstration, dans votre blog et dans le petit programme, l'espèce de lettre que vous avez produite, où vous dites des banalités que tout le monde connaît.

F.P. : (rires) Bien, il va falloir que j'y aille, je vais à l'ambassade des Etats-Unis, je vais devoir parler de Google...

N. P. : Mais c'est bien, c'est bien ! Dites-leur que Google investisse plus chez nous ! Et dites-leur que Facebook investisse plus chez nous !

F. P. : Cher Nicolas, j'étais chez Google la semaine dernière, c'est exactement ce que je leur ai dit...

N. P. : C'est pas vrai ! Vous êtes allée au village Potemkine ?

F.P. : J'étais encore en mode village Potemkine...

N. P. : Ce n'est pas possible d'insulter les gens !

F. P. : Mais je n'ai absolument pas insulté les gens qui travaillent chez Google, je leur ai parlé. Dans la salle il y a des gens de chez Microsoft, des gens de chez Facebook, demandez-leur si je ne leur ai pas parlé, et de manière constructive.

N. P. : Mais alors pourquoi vous avez écrit ça sur votre blog ? Vous devez respecter les gens qui participent à la compétitivité.

F. P. : Les gens qui participent à la compétitivité doivent aussi participer à la création de la valeur, et avoir une responsabilité sociale et environnementale.

N. P. : Si vous voulez les faire partir, d'abord il faut mal leur parler, ça c'est déjà fait, et il faut décourager toute forme de succès dans notre pays, vous découragez les entrepreneurs, qui se disent,

"attendez, si je réussis et que je suis le Steve Jobs français, la première chose qu'on me donne, c'est une taxe à 83 % sur le succès que j'ai construit.

Présidentielle 2012 : un bien terne débat autour du numérique ZDNet.fr

26/04/2012 – Vincent Pierrot

Ce jeudi 26 à la Gaîté Lyrique, les associations, syndicats et pôles de compétitivité membres du Collectif du Numérique étaient venus en nombre écouter les propositions des candidats UMP et PS concernant l'avenir du numérique, son économie et ses usages.

Étaient présents : Fleur Pellerin, responsable du pôle « Société et économie numériques » dans l'équipe de campagne de François Hollande et Nicolas Princen responsable de la campagne de Nicolas Sarkozy sur Internet, et du volet numérique et innovation du programme.

Malheureusement si le Collectif, ainsi que les journalistes présents sur place, attendaient un débat, un échange d'idées peut-être, l'événement a pris une toute autre forme. Les déclarations trop consensuelles, peu innovantes, sans confrontation, des représentants des candidats n'ont que moyennement convaincu l'assemblée.

En effet, malgré la maîtrise évidente des deux conseillers sur l'économie et l'industrie numérique, on déplore un manque d'implication publique des candidats sur le sujet. Ainsi, Guy Mamou-Mani, Président du Syntec Numérique, implore Mme Pellerin et M. Princen de pousser leur candidat respectif à aborder le sujet lors du grand débat télévisé de l'entre-deux-tours, mercredi 2 mai. L'espoir fait vivre...

« Un levier d'amélioration du bien-être »

Première mesure annoncée par le PS : une couverture totale du territoire français en haut-débit. L'objectif annoncé est de maximiser l'accès au triple-play en France d'ici l'horizon 2017. « Dans 10 ans, personne ne sera forcé d'utiliser un débit inférieur à 1méga » affirme Fleur Pellerin. Rien de bien neuf. On remarque d'ailleurs qu'aucune annonce n'est faite concernant un accès à la fibre.

Le gouvernement de François Hollande s'engagerait à la création d'un habeas corpus du numérique qui viserait à faire du secteur « un levier d'amélioration du bien-être. » Le rôle de la CNIL devrait être renforcée dans le but de sécuriser les droits et libertés des internautes. De même, le Parti Socialiste s'engage à l'obtention du droit à l'effacement des données pour les internautes.

Sur la question sensible de l'Hadopi, la gauche s'esquive, en précisant que d'autres alternatives sont prévues, sans dévoiler lesquelles. On évoque rapidement des taxes destinées au financement de la création artistique.

Pour dynamiser l'industrie numérique française, Fleur Pellerin précise « qu'il ne faut plus saupoudrer les aides sans priorités stratégiques, mais définir quelques filières d'excellences. » Le jeu vidéo fait partie de ces secteurs privilégiés : « la French Touch française en matière de jeu vidéo doit être encouragée » souligne la jeune femme.

« N. Sarkozy a beaucoup fait pour le numérique »

A l'UMP, on s'appuie largement sur le bilan du président sortant, jugé très impliqué dans le secteur depuis 2007. « Nicolas Sarkozy est d'ailleurs très heureux d'avoir de nombreux fans sur Facebook. » D'accord...

Ainsi M. Princen se félicite du « succès du statut d'auto-entrepreneur » qui aurait permis à 1 million de Français de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. On salue également le JEI (Jeune Entreprise Innovante) qui accompagne les PME.

A propos des PME toujours, l'UMP souhaite faire en sorte que le Crédit Impôt Recherche (qui propose un crédit d'impôt de 30 ou 40% des dépenses déclarées dans le cadre d'un projet R&D) leur soit directement avancé par Oséo si leur trésorerie ne leur permettait pas de subvenir à leur projet.

Par ailleurs, à la manière du C100 canadien, l'UMP souhaite créer un guichet unique d'accès aux aides pour les industries numériques, appelé « Start-Up France ». Il permettrait également de rassembler les acteurs de ces industries lorsque ces derniers migrent dans la Silicon Valley autour d'un portail d'information et d'un réseau pour « collectivement mettre en valeur nos talents. »

A contrario de sa politique traditionnelle, l'UMP souhaiterait également taxer davantage les gros acteurs du numérique pour garantir « plus d'équité entre les petites acteurs et les grands. » Nicolas Princen rappelle que la France se place en 2e position dans le classement des fournisseurs d'applications Facebook. « Pourquoi ne pas viser la première place ? » lance le conseiller de Nicolas Sarkozy. La compétitivité est le maître-mot du discours du représentant de la droite.

Des convergences et un manque de débat

Au final on regrettera vraiment l'absence de confrontation des deux programmes. Tant et si bien qu'on s'aperçoit que plusieurs sujets rapprochent les deux mouvances politiques.

Pour l'éducation, par exemple, on relève peu de divergences : côté UMP on souhaite créer un « bac numérique » au lycée alors que le candidat socialiste souhaite « repenser la formation au numérique et par le numérique depuis la primaire jusqu'aux universités et aux grandes écoles. »

Nicolas Princen place aussi l'accent sur la loi LRU (Liberté et Responsabilité des Universités) qui permettrait, selon lui, grâce à la privatisation des universités, la création d'incubateurs dans chaque campus français. « Le développement et la création de start-up s'en verrait relancé », déclare M. Princen. Des promesses qui sonnent creux à la sortie d'un mandat peu impliqué sur ces questions.

Les deux partis politiques s'accordent aussi sur la nécessité de rédiger un « Small Business Act », à l'américaine, qui réserverait des secteurs du marché public aux PME/PMI de façon à les dynamiser.

Enfin quand vient la question de l'incarnation de ces ambitions au sein d'un gouvernement, UMP et PS s'accordent pour dire qu'un Ministère de l'Économie Numérique n'est pas envisagé. L'écosystème rassemble trop de domaines (culturel, industriel, social, ...) pour qu'il puisse y avoir un comité autonome et indépendant au sein de l'État. On parle alors de conseillers numériques présents dans les différents ministères, ou d'un « e-Premier Ministre » d'après Fleur Pellerin.

Reste à savoir maintenant, si ces ambitions et promesses seront évoquées lors du débat télévisé mercredi prochain, ou si le numérique restera un sujet absent de la bouche des candidats jusqu'à la fin de cette campagne.

Une récente étude montre que les informations relatives à la campagne présentes sur le web ne concernent qu'à 5% les préoccupations d'ordre numérique. « Cette étude révèle en outre que, globalement, les candidats n'apportent pas de solutions nouvelles, d'idées créatrices et innovantes dans le domaine du numérique. » rapporte le communiqué. Pas sûr que la situation change d'ici le 6 mai...

UMP et PS s'opposent sur leurs programmes pour le numérique Clubic.com

26/04/2012 - Olivier Robillart

Deux représentants des partis politiques UMP et PS ont débattu des programmes numériques de leurs candidats respectifs à l'élection présidentielle. Devant le collectif du numérique et rassemblant les professionnels du secteur, Nicolas Princen et Fleur Pellerin ont ainsi opposé leurs objectifs sur l'investissement, la formation, la Hadopi...

Après avoir envoyé une série de questionnaire aux différents candidats présents au premier tour, le collectif du numérique a invité Nicolas Princen, responsable de l'agenda numérique et de la campagne Internet de Nicolas Sarkozy et Fleur Pellerin, conseillère de François Hollande pour l'Economie numérique à débattre de plusieurs sujets majeurs. Ces thèmes sont présentés ici ainsi que les positions des deux représentants.

Comment favoriser l'investissement ou modifier la fiscalité des professionnels ?

Le Parti socialiste explique que le candidat élu devra mener une réflexion qui devra aboutir à une « remise à plat de la fiscalité des FAI car de nombreuses taxes ne trouvent plus de justification ». Fleur Pellerin précise qu'il est important de prendre garde à ce que les investissements dans la fibre optique n'obèrent pas les capacités des opérateurs. Elle ajoute : « les FAI ont une assiette taxable facile car ils sont non-délocalisables mais il faut tout de même faire attention à ce qu'ils deviennent pas des vaches à lait du secteur ».

Pour l'UMP, la compétitivité des grands acteurs nationaux doit être préservée en les encourageant à soutenir les projets de start-up innovantes. C'est pourquoi, Nicolas Princen souhaite la création d'agences de la Création par le numérique « pour avoir point de vue transversal de ce que font les administrations sur le numérique. Etalab (Open Data) ou même la documentation française pourront y participer afin que l'on puisse avoir un œil transversal sur le sujet ».

Le responsable prend ainsi exemple de l'ouverture de données au public (Open Data), un domaine dans lequel « il est possible de créer un avantage compétitif mais également de nouvelles filières de formation ». Le représentant du parti ajoute que certains grands acteurs internationaux comme Facebook doivent être considérés comme des accélérateurs de croissance. Princen invite donc les développeurs français à continuer de proposer des applications ou des jeux à destination de ces plateformes afin de devenir : « les numéros 1 sur Facebook, les numéros 1 sur Apple ».

Comment réformer la copie privée ?

« La question des droit d'auteurs et des droits voisins doit être étudiée avec les parlementaires et d'autres parties prenantes. En théorie il faut une assiette large et des taux plus bas, un peu comme en Allemagne où les taux sur le matériel sont plus bas. Avec le Cloud, la notion de stockage est obsolète en ce qui concerne la taxation pour copie privée », annonce Fleur Pellerin.

Pour sa part, l'UMP tient à préciser que sa volonté reste la valorisation de la propriété intellectuelle sous toutes ses formes. L'objectif du candidat Sarkozy est donc d'opter pour une « stratégie volontariste destinée à défendre la propriété intellectuelle et industrielle ». Une convergence de vues logique puisque la taxe pour la Copie privée devra être revue conformément à plusieurs décisions judiciaires jugeant le dispositif français non-conforme.

Vers une réforme de la Hadopi ?

Le sujet apparaît plus polémique et les deux représentants expliquent marquer clairement leur opposition sur le thème de la lutte contre le téléchargement illégal et de la régulation du Web. Pour Fleur Pellerin : « nous sommes opposés en ce qui concerne la vision d'Internet. Nicolas Sarkozy a présenté de nombreuses dispositions de nature répressives avec par exemple, l'extension de la Hadopi au streaming ou la pénalisation de consultation de sites terroristes ».

Côté UMP, Nicolas Princen tient à rappeler que : « la cybercriminalité existe. On ne peut pas faire comme si le terrorisme n'existait pas et je note que le Parti Socialiste ne se confronte pas à ces problèmes ». Au sujet précis de la Hadopi, il ajoute : « Pour l'instant, vous n'avez rien trouvé de mieux afin que la loi soit respectée. Je vous renvoie à vos débats internes et d'ailleurs nous n'avons toujours pas compris ce que vous vouliez faire dans ce domaine ».

Sous quelle forme sera représenté le numérique au sein du prochain du gouvernement ?

Le Parti socialiste indique ne pas avoir encore de réel positionnement sur le sujet et ne dévoile pas sa préférence pour la nomination d'un ministre ou d'un secrétaire d'Etat dédié à la cause du numérique. Par contre, Fleur Pellerin précise : « Il n'est pas exclu de nommer un véritable E-premier ministre capable de chapeauter de nombreux secteurs ».

De son côté, Nicolas Princen rappelle que le lien entre le numérique et l'industrie doit être conservé. Pour rappel, Eric Besson était rattaché au ministère de l'Industrie et des Finances. L'UMP tient donc à préciser que cette question sera traitée en temps et en heure. En attendant, il souhaite : « s'attacher plus aux personnes qu'à la structure ». La question reste donc naturellement en suspens même si chaque candidat devra se rappeler (comme nous l'expliquions dans ce numéro de 56K) que la secrétaire d'état chargée du numérique, Nathalie N. Kosciusko-Morizet, sous tutelle du Premier ministre, disposait d'un champ d'action qui n'englobait pas toutes les sphères du numérique...

Le numérique n'est toujours pas un enjeu de campagne présidentielle

L'Usine Nouvelle

26/04/2012 - Aurélie Barbaux

*Les éditeurs de logiciel appellent à réindustrialiser la France via le numérique
Les conseillers à l'économie numérique des candidats Nicolas Sarkozy et François Hollande ne sont toujours pas assurés que le sujet sera même évoqué lors du débat du 2 mai prochain.*

La présentation des programmes numériques des deux finalistes à l'élection présidentielle, à l'initiative du Collectif du Numérique (21 associations, syndicats professionnels et pôles de compétitivité), a laissé les observateurs sur leur faim. "Si la compétence et l'implication des représentants des candidats pour le numérique ne font aucun doute, le silence des candidats sur le sujet nous laisse plus que dubitatif. Nous craignons même que la création d'un ministère ou d'un secrétariat d'État dédié au numérique ne soit pas assurée", réagissait d'emblée Loïc Rivière, délégué général AFDEL présent sur place.

Plus positif, Guy Manou Mani, président du Syntec Numérique, aussi membre du collectif, reconnaissait toutefois que "cet événement est déjà en soi quelque chose d'inespéré. Il y a quelques semaines, on n'y aurait pas cru. L'action du collectif a facilité un peu la visibilité des interlocuteurs des candidats. Et ils ont joué le jeu."

Le 19 mars, le collectif avait en effet interrogé les candidats sur leur programme numérique. Les réponses sont en ligne depuis le 17 avril. Ce 26 avril, dans une salle exiguë de la Gaîté Lyrique, à Paris, ce sont les deux conseillers des candidats, Fleur Pellerin pour François Hollande, et Nicolas Princen, pour Nicolas Sarkozy, qui venaient détailler les programmes. Grosse déception dans la salle.

Pourtant, les deux candidats sont bien convaincus de l'importance du numérique. "Le numérique a un rôle central car il est à la croisée des priorités de François Hollande : la jeunesse, la croissance, et la réindustrialisation. Il est au centre de la démarche pour l'innovation et d'une France compétitive", lance d'emblée Fleur Pellerin.

En préambule, Nicolas Princen, rappelait lui que pour Nicolas Sarkozy, "le numérique est une industrie à part entière et le programme n'a pas pour but de répondre au besoin du secteur. L'ambition étant que la France soit actrice et non spectatrice."

PLUS DE PROPOSITIONS CONCRÈTES CHEZ SARKOZY

Ils ont ensuite égrené les pistes d'actions en faveur du numérique, dans le programme des potentiels présidents, mêlant tous les deux allègrement les actions en faveur de l'innovation, des PME et de fiscalité en général, à quelques initiatives spécifiques au numérique, en matière d'éducation et d'administration notamment.

Celles du candidat Hollande restent néanmoins très imprécises - comme un grand plan numérique dans la formation (sans détail) - voire encore du domaine de la réflexion. Seule l'e-santé émerge comme une priorité industrielle.

Celles du candidat Sarkozy sont plus concrètes, un Small business Act européen avec préférence aux PME numériques, une grande campagne nationale de promotion des métiers du numérique, la création d'un séminaire du numérique, comme il en avait créé un pour la pharmacie (le CSIS), un cursus numérique minimal pour la formation des chômeurs, la participation d'experts numériques dans les instances d'achat des grandes administrations...

Sans parler des actions engagées à marche forcée depuis un an, comme la création du conseil national du numérique (CNNum), qui verra ses moyens renforcés, ou la création d'un baccalauréat Numérique. Sans oublier le plan numérique 2020, ou le milliard d'euros pour le campus Saclay.

Mais à bien y regarder de près, peu de différences entre les candidats sur le sujet. Fleur Pellerin regrettant surtout que Nicolas Sarkozy n'a "pas été le président du numérique" et qu'il ait un deuxième mandat pour lancer ces initiatives. Nicolas Princen, reprochant principalement à Fleur Pellerin des propos critiques à l'encontre des grands acteurs américains d'internet sur son blog... Pas de quoi alimenter le débat du 2 mai.

Alors, les deux candidats ont-ils vraiment pris la mesure de la révolution numérique en marche et des nouveaux modèles de société qu'il oblige à anticiper ? "La mesure n'a peut-être pas été prise, reconnaît Guy Mamou Mani, mais en même temps, que de progrès accomplis ! Il y a encore deux ou trois mois, les candidats limitaient le numérique à des questions d'Hadopi ou d'infrastructure. Aujourd'hui ces sujets n'ont qu'à peine été évoqués. En revanche, on a parlé d'industrie numérique, de modernisation de l'État. Je ne peux qu'espérer que cette prise de conscience dépasse les conseillers et que l'on retrouve le même type d'expression chez les candidats." Rendez-vous le 2 mai.

Qu'est-ce qui distingue les deux candidats sur le numérique ?

Le Point.fr

26/04/2012 - Guillaume Grallet

Que fera le futur président en matière de numérique ? Répondant à l'invitation du Collectif du numérique, qui regroupe depuis peu la quasi-totalité du secteur, les conseillers Fleur Pellerin et Nicolas Princen sont venus exposer, ce 26 avril au matin, les visions respectives de François Hollande et de Nicolas Sarkozy. La salle avait beau manquer de sièges, le rendez-vous était plutôt rafraîchissant, alors que les deux représentants sont de la même génération - Fleur Pellerin (Essec, Sciences Po, Ena) est née en 1973, et Nicolas Princen (Normale sup, IEP Paris, HEC) en 1984.

Sans surprise, les deux s'accordent sur le fait que le numérique est facteur de croissance. Mais c'est dans la manière de faire qu'ils s'opposent. Fleur Pellerin a insisté sur le rôle de l'État : "Les banques et les business angels investissent de moins en moins dans l'amorçage et le développement des start-up, c'est pourquoi nous croyons que la banque publique d'investissement peut jouer un rôle-clé." De son côté, Nicolas Princen a réitéré la volonté de Nicolas Sarkozy d'établir le Small Business Act ou encore l'European Buy Act, qui réserve une partie des commandes publiques aux entreprises européennes. Le conseiller de Nicolas Sarkozy a par ailleurs reformulé la promesse de créer un bac 100 % numérique, ou encore d'installer un incubateur dans chaque université. Enfin, le conseiller a rappelé que le crédit impôt-recherche serait conservé.

Pour le principe du droit de l'auteur, mais contre celui de Hadopi

D'accord sur ce dernier point, Fleur Pellerin a cependant reproché un saupoudrage des aides au cours des cinq dernières années, alors qu'en temps de vaches maigres il lui semble essentiel de focaliser sur quelques disciplines-clés, citant "l'e-santé ou encore les jeux vidéo". Nicolas Princen a expliqué, de son côté, que chaque dotation du grand emprunt l'avait été après consultation de spécialistes et que le politique ne pouvait se permettre de se couper d'un quelconque secteur en devenir, citant, par exemple, l'open data ou encore la structure Etalab qui a permis la libération de 352 000 jeux de données, une matière première pour la création d'entreprises.

Une agence qui ne convainc qu'à moitié Fleur Pellerin. "Quelqu'un peut-il me donner le nom d'une entreprise qui a été créée avec cet open data ?" Interrogée sur la nécessité de créer une nouvelle agence sur l'identité numérique, Fleur Pellerin a expliqué qu'il fallait se méfier de l'"agenciation" de l'économie, expliquant que l'administration pouvait remplir ce rôle et pointant une nouvelle fois du doigt Etalab ou encore Hadopi. Justement, quelle sera la politique socialiste vis-à-vis de la protection des droits d'auteur ? "Nous sommes pour le principe de la protection du droit (moral et patrimonial) de l'auteur, mais contre le principe de la loi Hadopi, dont nous avons annoncé le remplacement par un dispositif centré sur le développement de l'offre légale, la poursuite des acteurs tirant des profits de la

mise à disposition des contenus illicites et des primo-diffuseurs, et la recherche de nouvelles sources de financement pour la création."

"40 ans pour avoir un président numérique !"

Enfin, alors qu'on leur demandait ce qui les séparait vraiment, Fleur Pellerin a insisté sur les libertés individuelles : "Il sera intolérable qu'une grande entreprise française fournisse du matériel de surveillance à une dictature." Elle estime par ailleurs que le fait de "rendre interopérables les données de Facebook semble être un autre bon combat". De son côté, Nicolas Princen a expliqué que la France était un des pays où se créaient le plus d'applications pour iPhone, iPad et Facebook. Il a insisté sur la nécessité d'attirer de grands groupes en France, quitte ensuite à imaginer une taxation juste. Il a aussi expliqué qu'il n'était pas nécessaire de moquer la high-tech "bling-bling", lorsque des rassemblements de type "eG8" à Paris avaient lieu. "Cela finit par nous desservir, alors qu'il vaut mieux leur donner envie de venir", a jugé Nicolas Princen. "Nous avons les meilleures relations avec Microsoft et Facebook : demandez-leur !" a alors répondu Fleur Pellerin, à l'issue d'un échange qui aura tout de même duré une heure et demie et que l'on peut retrouver ici dans son intégralité.

Cet échange a-t-il convaincu la salle ? "Il faudra attendre au moins 40 ans pour avoir un véritable président numérique !" a lancé un représentant de l'industrie du cloud computing en expliquant que le stockage de données à distance pourrait permettre à l'État de réaliser de sérieuses économies, ce dont ont convenu les deux conseillers. "Parlera-t-on du numérique lors du débat télévisé le 2 mai ?" a demandé Guillaume Buffet, coprésident de Renaissance numérique, en expliquant qu'il était urgent de "tirer le débat de la campagne électorale vers le haut". Une observation suivie d'applaudissements dans la salle. Rendez-vous le 2 mai pour voir si l'appel a été entendu.

Comment Hollande et Sarkozy voient-ils l'avenir du numérique ?

Le Journal du Net

26/04/2012 – Hugo Sedouramane

A huit jours du second tour, découvrez les programmes numériques de François Hollande et de Nicolas Sarkozy présentés par Fleur Pellerin et Nicolas Princen.

A l'occasion d'un débat à la Gaîté Lyrique organisé par le Collectif du numérique, les conseillers PS et UMP, Fleur Pellerin et Nicolas Princen, ont présenté les programmes de François Hollande et de Nicolas Sarkozy sur le numérique. Le Journal du Net en dresse le bilan, point par point.

Infrastructures : un objectif partagé sur un calendrier décalé

PS : L'objectif est de couvrir 100% du territoire français en Très Haut Débit dans 10 ans, ce qui nécessite 25 à 30 milliards d'euros d'investissements. Le financement résultera d'une concertation entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs et devra faire l'objet d'une décision très rapide. Fleur Pellerin a également indiqué que le PS souhaite remettre à plat la fiscalité des FAI.

UMP : Le calendrier de l'UMP est plus ambitieux puisque l'objectif est de couvrir 100% du territoire d'ici 2017. Nicolas Princen a félicité les opérateurs et a indiqué que le financement d'un tel déploiement se fera via des Partenariats Publics-Privés. Pour lui, il ne faut pas sacrifier la capacité d'investissement des FAI au profit du pouvoir d'achat des français.

Hadopi et commission copie-privée : l'UMP reste discret

PS : Le parti socialiste prévoit un élargissement du dispositif Hadopi au streaming. Côté copie-privée, Fleur Pellerin a évoqué une remise à plat de la commission copie-privé, "en imaginant par exemple en abaisser son taux et diminuer son assiette, mais en étendant son périmètre d'application, notamment au cloud computing".

UMP : Dans sa réponse écrite au Collectif du numérique, Nicolas Sarkozy ne mentionne nulle part l'Hadopi. Nicolas Princen a indiqué que le candidat sortant est "toujours autant engagé quant à la défense de la propriété intellectuelle". L'UMP ne fournit pas davantage de précision quant aux dispositifs à venir en cas de réélection de Nicolas Sarkozy.

Formation et emploi : match nul ?

Nouvel entrant dans le débat concernant l'économie numérique, la question de la formation et de la formation professionnelle au numérique a pris une place conséquente dans les préoccupations des candidats.

PS : Constatant des pénuries de main d'œuvre pour certains postes de développeurs et paradoxalement du chômage pour d'autres, le parti socialiste propose d'intégrer le numérique sous la forme d'une matière au lycée général et professionnel. "Mais la réflexion dans son ensemble doit se reposer sur le rôle central de l'enseignement" a souligné Fleur Pellerin, qui ajoute qu'au niveau universitaire, "l'Etat devra encourager la création d'incubateurs et des investissements dans ces start-up qui pourront bénéficier d'investissements permis grâce à une réorientation du Fonds national pour la société numérique (FSN)". Le PS s'engage également à abroger la circulaire Guéant, qui avait été critiquée par certaines sociétés de l'écosystème.

UMP : Nicolas Princen estime qu'il faut profiter de la force du numérique pour créer de nouvelles filières de formation, afin d'améliorer l'employabilité des diplômés. Il propose ainsi une réforme de la formation professionnelle et la création d'un bac numérique "pour combler les 70 000 emplois non pourvus dans le secteur". Il précise que les lycéens "auront dès la rentrée prochaine une option numérique s'ils préparent un baccalauréat scientifique ou technologique". L'UMP maintient l'idée que le rôle des universités et de leur autonomie est majeur dans l'attractivité du numérique en France et que si Nicolas Sarkozy est réélu, le gouvernement travaillera main dans la main avec les universités quant à la création de nouvelles formations spécifiques, comme dans le cloud computing et dans l'open data.

Accompagnement des start-up : des ambitions globalement communes

Les deux partis entendent maintenir le statut de Jeune entreprise innovante (JEI) et le Crédit d'impôt recherche (CIR), pour lequel ils ont tous deux apporté quelques précisions.

PS : La poursuite du Crédit d'impôt doit prendre davantage en compte les PME via une redéfinition des critères d'attribution. La gauche souhaite également voir les démarches d'accès facilitées. Le PS maintient son idée de créer une banque publique d'investissement. Cette création nécessitera en amont un audit des modalités du grand emprunt et du FSN afin de permettre à l'Etat d'appréhender les instruments d'investissements nécessaires. Fleur Pellerin estime également que le Fonds national d'amorçage "est un vrai sujet", sans pour autant en préciser les tenants et aboutissants. Elle ajoute qu'il faudra surtout définir deux ou trois secteurs d'investissement prioritaires comme par exemple la e-santé "pour faire du numérique une filière d'excellence en France".

UMP : Pour les sociétés n'ayant pas la trésorerie suffisante, l'UMP propose que leur Crédit d'impôt recherche leur soit avancé par Oséo. Nicolas Princen a évoqué à nouveau la création du programme national Start-up France impulsé par le Conseil national du numérique. Son objectif est d'offrir un

guichet unique pour les aides à destinations des entrepreneurs, un portail d'information et d'établir un réseau entre les entrepreneurs expatriés et ceux domiciliés en France. Si Nicolas Sarkozy est réélu, il prévoit également une remise à plat des dispositifs FIP/FCPI et de la loi TEPA. Si Nicolas Princen a indiqué qu'il y travaillait avec le CNum mais "qu'il est encore trop tôt pour en parler".

Droit sur Internet et respect de la vie privée : l'UMP botte en touche

PS : "Nous souhaitons mettre en place un habeas corpus du numérique" a déclaré Fleur Pellerin, en expliquant que si François Hollande devient président de la république, les internautes auront certaines de leurs libertés garanties et ce via le renforcement de la CNIL.

UMP : Ni Nicolas Princen ni la réponse écrite de Nicolas Sarkozy au Collectif du numérique n'ont mentionné l'un de ces deux points.

Fiscalité du numérique : le PS encore trop imprécis

PS : Fleur Pellerin a à nouveau mentionné la fiscalité des géants du web car "Google et les autres doivent contribuer à la création de la valeur" mais n'a pas évoqué les mécanismes fiscaux envisagés par le PS.

UMP : Dans sa réponse écrite au Collectif du numérique, Nicolas Sarkozy "souhaite une fiscalité équitable en France et en Europe, aussi bien en ce qui concerne la TVA que sur l'impôt sur les sociétés". Le candidat Sarkozy reprend ainsi les recommandations du CNum de créer un statut d'établissement stable virtuel afin que les sociétés dont les sièges sont domiciliés à l'étranger soient assujetties à l'impôt sur les sociétés. Il réintroduit également l'idée de la mise en place du cycle commercial complet pour taxer les bénéfices des acteurs étrangers.

Quelle organisation pour mener les réformes ?

PS : Fleur Pellerin estime que le déploiement d'une stratégie numérique nationale devra passer par la création d'un réseau de conseillers spéciaux au numérique au sein de chaque administration. Ne s'opposant pas au maintien du secrétariat d'état existant, elle juge toutefois "que la volonté de faire exister le numérique en France doit être également portée par des personnes bénéficiant de l'attention du président de la république et du premier ministre".

UMP : Pour Nicolas Princen, c'est "davantage les compétences de certains individus qui comptent". Il n'envisage toutefois pas le Ministère de l'économie des finances et de l'industrie sans volet numérique et propose la création d'une agence de l'Etat dédiée à l'innovation, sans pour autant en préciser les ressources dont elle pourrait disposer. Elle permettrait "d'avoir une vision transversale pour identifier les nouvelles filières à créer dans les services de l'Etat".

Présidentielle : le débat sur le numérique s'immisce entre les deux tours

01net.

26/04/2012 – Pascal Samama

Les responsables de l'économie numérique de François Hollande et de Nicolas Sarkozy ont exposé leur vision d'Internet. D'abord consensuels, ils sont ensuite passés à l'affrontement.

Grâce au Collectif du numérique, le débat sur les programmes numériques des candidats à l'élection présidentielle se poursuit. Ce jeudi 26 avril, l'organisation, qui regroupe 21 associations, syndicats et pôles de compétitivité, a convié Fleur Pellerin, responsable de l'économie numérique pour François

Hollande, ainsi que Nicolas Princen, responsable de la campagne Web et du projet numérique de Nicolas Sarkozy, à détailler leur projet et à débattre avec ses membres.

Un début d'échange très consensuel

La première partie de cette conférence proposait aux deux responsables de détailler leur programme. Inutile d'entrer dans ces détails puisque tous deux ont répondu aux questionnaires du Collectif du numérique, qui a signalé que seulement 5 candidats (François Bayrou, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Eva Joly et Nicolas Dupont-Aignan) sur les 10 avaient rendu leur copie.

Fleur Pellerin a donc commencé en précisant que le numérique est le débat le plus important de cette élection, car « il a un rôle central pour la jeunesse, la relance de la croissance et l'innovation ». Un point qui ne fait pas polémique avec Nicolas Princen, qui a reconnu être d'accord sur le fait que le numérique est un enjeu crucial : « Il faut être acteur et ne pas se contenter d'être spectateur ou consommateur. » Chacun opinant aux vérités de l'autre. Le numérique serait-il le seul sujet à faire l'objet d'un consensus national ?

C'est ce qui transparait pendant les explications des programmes. Un vrai moment de bonheur, car l'un et l'autre était – ou semblait – d'accord sur tout ou presque : l'éducation, l'industrie, la fiscalité, l'emploi, ainsi que l'Hadopi même si Fleur Pellerin estime qu'il faut la « remplacer pour élargir son champ d'action au-delà du droit d'auteur ». En fait, le plus décevant concernait les interventions du public qui étaient soit orientées, soit destinées à faire valoir l'intérêt de sa branche. La polémique prend le dessus

Tout aurait pu bien finir si ce n'est une toute dernière remarque qui a mis le feu aux poudres. « On ne perçoit pas de différence dans vos points de vue », a lancé à haute voix une personne dans le public. « Bien sûr que si ! », s'est élevée Fleur Pellerin, qui lance une première salve : « La droite ne voit dans les internautes qu'une bande de sauvageons qui ne veulent que pirater. [...] Et puis, Nicolas Sarkozy a beaucoup dit sur le Web mais peu fait à part chercher à le museler ! »

Réponse de Nicolas Princen : « D'abord, le Web demande un peu d'humilité, puis ce n'est pas la chasse gardée d'un groupe de personnes. Quant à l'Hadopi, je constate que depuis tout ce temps, vous n'avez encore rien trouvé de mieux. [...] Quant à Google, nous l'accueillons, et vous n'arrêtez pas de les insulter à travers votre blog ! » « C'est faux ! », s'est écriée Fleur Pellerin. Les deux responsables auraient pu continuer à s'invectiver si les organisateurs n'avaient pas conclu l'échange.

Cette « altercation » aurait pu aller plus loin si des sujets comme Acta avaient été abordés. A moins que sur ce point, Fleur Pellerin et Nicolas Princen arrivent aussi sur un consensus. Car le sujet, même s'il dépasse nos frontières, a purement et simplement été ignoré dans la campagne. En tout cas, les choses sont claires. Sur l'économie, l'emploi et l'éducation, l'UMP et le PS sont globalement d'accord. Quant aux sujets de société, ils feront toujours polémique.

Fleur Pellerin et Nicolas Princen opposent leurs programmes numériques

LCP

26/04/2012 - Astrid de Villaines

Jeudi matin, le Collectif du numérique a réuni Fleur Pellerin et Nicolas Princen, les responsables numériques de François Hollande et Nicolas Sarkozy. Assis côte à côte dans une salle de la Gaîté Lyrique à Paris, chacun défend les propositions de son candidat.

"Le numérique est au cœur du projet de François Hollande" commence Fleur Pellerin, chargée de l'économie numérique dans l'équipe du candidat. "Nous voulons créer un véritable écosystème numérique entre les entreprises, les universités, la recherche, les start-ups". Et de souligner les engagements de François Hollande : "Tout le territoire sera couvert par le très haut débit d'ici à dix ans". Selon l'ancienne présidente du Club XXIe siècle consacré à la diversité, l'un des enjeux majeurs à l'avenir est le droit à l'effacement des données personnelles. Si François Hollande est élu, les principaux investissements pourraient aller vers les secteurs du e-santé et des jeux vidéos.

De son côté, Nicolas Princen, conseiller numérique de l'Élysée, met en avant le bilan du président sortant. "La TVA sociale, le statut d'auto-entrepreneur, les jeunes entreprises innovantes et l'autonomie des universités ont servi les intérêts de la filière" insiste-t-il. Le conseiller met aussi en avant le programme de son candidat : "Nous mettrons en place un vrai bac numérique, il y a toujours 70 000 emplois à pourvoir dans ce secteur !". Pour les cinq ans à venir, il affirme que Nicolas Sarkozy s'engage à ce que les services publics soient tous numérisés. Un portail "Start-up France" pour faciliter les projets des entrepreneurs sera lancé prochainement et les "journées du numérique" seront maintenues. Le responsable web de la campagne de Nicolas Sarkozy a aussi annoncé un séminaire annuel pour les entreprises et les universités du numérique.

E-premier ministre ou président numérique ?

Interrogés sur le style de poste politique qu'il faut consacrer au numérique dans le prochain gouvernement, Fleur Pellerin évoque "un réseau de conseillers très avisés" dans presque chaque ministère pour que le numérique "diffuse et infuse" dans l'administration. "Le plus important, c'est que le conseiller ait l'oreille du Président et du Premier ministre, une sorte de "e-premier ministre" admet-elle en souriant. Pour Nicolas Princen, le numérique doit être rattaché au ministère de l'industrie. Il ajoute que "la personnalité du président influe sur une bonne politique du numérique". Et de citer en exemple son candidat, Nicolas Sarkozy, très "demandeur" pour visiter Google, Facebook et les start-ups du secteur.

Le numérique au cœur du débat du 2 mai ?

Dans la salle, ils sont nombreux à regretter que le numérique ne soit pas assez évoqué dans cette campagne présidentielle. "Pourriez-vous vous engager à ce que vos deux candidats en parle pendant le débat du 2 mai ?" demande l'un des professionnels. "Oui, renchérit une autre, on aimerait que les sujets tournent sur autre chose que les propos nauséeux qu'on entend à longueur de débats". Fleur Pellerin attrape le micro et lance, ironique "Je vais laisser Nicolas répondre"...Rires dans la salle. Elle reprend aussitôt la parole et assure "Avec Nicolas, on s'efforce d'être constructifs, de ne pas être dans l'invective" "Ça, elle le réserve pour son blog", l'interrompt, sur le même ton, le responsable UMP.

Sarkozy versus Hollande : quelle vision pour le numérique?

Public SENAT

26/04/2012 - Thomas Leroy

Présentée comme une industrie en pleine expansion, l'économie numérique n'a pas été laissée de côté par Nicolas Sarkozy et François Hollande. Devant les acteurs du secteur, leurs conseillers ont détaillé les programmes des candidats. Des discours séduisants mais dont la mise en application reste floue.

Ce matin, la petite salle de conférence de la Gaîté lyrique était pleine. Le lieu n'a pas été choisi au hasard puisque cette bâtisse mythique du centre parisien est depuis l'année dernière dédiée aux arts numériques. C'est donc ici que Nicolas Princen et Fleur Pellerin, représentant respectivement Nicolas Sarkozy et François Hollande, sont venus à la rencontre des acteurs de l'économie numérique. Le débat est à l'initiative du Collectif Numérique, créé en mars dernier pour tenter d'interpeller les candidats sur la « vision numérique du prochain président de la République ». Ce collectif regroupe des fédérations, associations ou organisations patronales.

« Le numérique a un rôle central dans le programme de François Hollande, explique Fleur Pellerin. Il est à la croisée de ses priorités : la jeunesse, la croissance et l'innovation. » Pas question de « saupoudrer » de numérique l'économie mais se concentrer sur quelques secteurs pour avoir une « meilleure vision ».

Les premiers engagements concernent internet : couvrir le territoire entier en très haut débit, d'ici 10 ans. Un projet qui coûterait entre « 25 et 30 milliards d'euros » précise la conseillère numérique du candidat socialiste. Mais ce qu'attendent les auditeurs, ce sont des avancées en matière de compétitivité économique. « Nous voulons faire du numérique une filière d'excellence », leur répond Fleur Pellerin. La banque publique d'investissement, promise par François Hollande servira à financer les projets numériques. « Nous souhaitons mieux apporter le crédit impôt-recherche aux PME qui n'a bénéficié, par effet d'aubaine, qu'aux grande entreprises. »

Création d'un bac numérique

Autre axe important, la formation au numérique. François Hollande propose une « spécialité numérique optionnelle pour toutes les filières au lycée. » Longtemps réclamée par le Collectif du numérique, la formation au numérique fait aussi partie du programme de Nicolas Sarkozy. « La formation est probablement le plus gros sujet, insiste Nicolas Princen. C'est un acte central du programme. Mais cela concerne aussi les chômeurs pour leur assurer un cursus numérique minimum et augmenter leur employabilité. » Concernant les plus jeunes, Nicolas Princen rappelle que « la création d'une option numérique au bac pour les filières scientifiques dès la rentrée » est déjà actée. Nicolas Sarkozy n'a pas l'intention de s'en contenter puisqu'il a annoncé la création d'un bac numérique.

Pour les entreprises, Nicolas Princen propose de « reconnaître le numérique comme une industrie » et de l'encourager grâce à un « pacte fiscal » avantageux pour les start-up. « Le crédit impôt-recherche sera avancé aux PME », précise t-il.

Mise en œuvre de ces intentions ?

Pendant près de deux heures, les conseillers numériques ont tenté de convaincre leurs interlocuteurs mais derrière les bonnes idées, la mise en application reste vague. « Peut-on imaginer un ministre du Numérique ? » demande Guy Mamou-Mani, président de l'organisation patronale Syntec Numérique. « Ce serait toujours mieux », répond Fleur Pellerin. Mais dans la campagne actuelle, le numérique ne semble pas être la priorité des candidats. « Je suis un peu frustré, affirme Guy Mamou-Mani. Je ne vois pas trop la mise en œuvre de ces intentions. » Mais la première étape a été franchi, celle de faire réagir les candidats et attendre des propositions. Cette rencontre était « inespérée » confie Guy Mamou-Mani. « On a fait des progrès, la seule chose à espérer, c'est que cela dépasse le stade des conseillers. » Avec une idée derrière la tête. Celle que les candidats puissent en discuter lors de leur débat télévisé le 2 mai prochain. Vu le contexte actuel, ce sera difficile.

Le numérique un secteur, mais aussi une activité transversale omniprésente

InfoDSI

26/04/2012

« Le Numérique est très présent à travers les priorités du candidat François Hollande, notamment la Jeunesse, la relance de la croissance, la réindustrialisation et l'innovation », a tenu à rappeler Fleur Pellerin, responsable de l'économie numérique du candidat du PS. « Nicolas Sarkozy a été très impliqué sur le numérique, un domaine dans lequel la France doit être un acteur majeur et pas seulement un consommateur » a introduit pour sa part Nicolas Princen, responsable de la web campagne et du projet numérique du président sortant. C'est ainsi qu'a été ouvert le débat organisé par le Collectif du Numérique et les représentants des 21 associations, syndicats professionnels et pôles de compétitivité qui le constitue.

Dans une ambiance plutôt consensuelle qui tranche avec la rugosité et l'agressivité habituelle des politiques, les responsables du numérique des deux candidats en lice pour le second tout ont pu rappeler leur programme sur ce difficile sujet du numérique qui, années après années, prend une importance croissante. Mais cette importance est-elle évaluée à sa juste valeur par les candidats eux-mêmes ?, interpellait l'un des représentants du Collectif du Numérique. La preuve en sera donnée si le sujet est traité lors du débat entre les deux candidats le mercredi 2 mai prochain.

Le Numérique est un secteur, mais c'est aussi un domaine qui touche l'ensemble des activités économiques et humaines dont l'objectif est de se mettre au service de la France et des Français apostrophait le représentant de l'association Renaissance Numérique. « Si la compétence et l'implication des représentants des candidats pour le numérique ne fait aucun doute, le silence des candidats eux mêmes sur le sujet nous laisse plus que dubitatif, questionnait Loïc Rivière, Délégué Général AFDEL. Nous craignons même que la création d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat dédié au numérique ne soit pas assurée. Comment pouvez-vous vous engager au nom de votre candidat ? »

« Difficile de s'engager sur ce point, reconnaissait Fleur Pellerin, une chose est sûre les Français veulent être rassemblés et non divisés et le numérique peut jouer un rôle important ». « La pire erreur serait de se couper des préoccupations des Français, considérait pour sa part Nicolas Princen, il faut partir de l'existant et savoir comment le Numérique peut apporter une réponse aux grands problèmes comme le chômage, la crise, l'identité, la sécurité ».

En marge du déroulement de leurs programmes respectifs, cette réunion s'est terminée sur une note un peu plus politique. Qu'est-ce qui vous oppose, leur a-t-il été demandé ? « Une approche de l'Internet pour laquelle Nicolas Sarkozy a une vision répressive ou de surveillance et qui est un espace de sauvages et de pirates en puissance, concluait Fleur Pellerin. Et au-delà des promesses, j'aurai préféré que le président sortant parle plus de son bilan ».

« Je pense qu'il faut prôner une forme d'humilité par rapport à ce nouveau phénomène et ne pas avoir une vision fermée, terminait Nicolas Princen. La cybercriminalité, ça existe. Par exemple, concernant Hadopi, vous n'avez à ce jour rien trouvé de mieux pour faire respecter la loi. A titre personnel, en tant que responsable Conseiller Technique en charge d'Internet (Nouveaux médias et économie numérique) j'ai travaillé avec une dizaine de startups et non des grands groupes. Quant à Google, Facebook ou Apple, j'espère que les entreprises françaises seront suffisamment actives pour profiter de ces plates-formes mondiales pour se développer. Ce qui n'empêche pas de rester vigilants pour être sûrs que les géants de l'Internet ne font pas preuve d'abus de position dominante ».

Addendum : lors de l'émission des Paroles et des actes de France 2 du jeudi 26 avril, Nicolas Sarkozy a mentionné l'économie numérique et vanté les mérites du baccalauréat numérique qui permettra à un jeu qui n'est pas "bête de concours" et qui est fâché avec l'algèbre et l'a géométrie de préparer un métier qualifié.

Les programmes numériques des deux candidats

François Hollande considère que « La gouvernance du numérique devra être repensée » et que le numérique peut apporter à l'économie française « les ressources d'une croissance soutenue et durable » à condition de faciliter « de solides positions dans les secteurs d'hypercroissance ».

Nicolas Sarkozy établit un bilan du quinquennat et du programme gouvernemental France Numérique 2020, et souligne « que le numérique est "une industrie à part entière" dont le soutien doit passer par la mise en place d'un guichet unique pour les sociétés innovantes, "start-up France", d'une plateforme nationale d'e-éducation et la création d'une "Agence nationale pour l'innovation numérique".

PS et UMP s'affrontent mollement sur le numérique **Telerama.fr**

26/04/2012

Convoqués par le Collectif du Numérique, Fleur Pellerin, responsable du pôle Société et économie numériques au Parti socialiste et Nicolas Princen, responsable de la campagne Web de Nicolas Sarkozy, se sont exprimés, ce jeudi 26 avril, sur leur programme numérique.

Le débat était retransmis en direct sur le site du collectif. Après le débat, les sites ZDNet et 01net ont déploré la pauvreté des échanges et le consensus des deux partis encore en lice pour le deuxième tour de la présidentielle sur plusieurs sujets. Sur l'éducation notamment, l'UMP propose un « bac numérique », une proposition déjà évoquée par le PS. Les deux partis sont aussi d'accord pour la création d'un Small Business Act (acte relatif aux petites entreprises) inspiré des Etats-Unis, mais aucun des deux n'envisage la création d'un ministère du numérique. Sur la question de l'Hadopi, Fleur Pellerin a botté en touche, en parlant « d'autres alternatives », sans plus de précisions. Seul un petit accrochage final a dynamisé le débat, quand Fleur Pellerin a accusé « la droite [de ne voir] dans les internautes qu'une bande de sauvages qui ne veulent que pirater ». Ce à quoi Nicolas Princen a répondu en déclarant que la gauche n'avait pas trouvé d'alternative concrète à l'Hadopi, et passait son temps à « insulter Google sur son blog.» ZDNet note d'autre part que le sensible sujet de l'ACTA n'a pas été abordé une seule fois.

Les candidats à la présidentielle évitent Hadopi **Les ECHOS**

27/04/2012 - Nicolas RAULINE

Réunis hier lors d'un débat, les conseillers au numérique de François Hollande et de Nicolas Sarkozy ont tenté de faire oublier le débat sur Hadopi. Leurs propositions visent essentiellement à consolider le secteur en France.

Un débat sans polémique et sans passe d'armes. La confrontation entre Fleur Pellerin, conseillère numérique de François Hollande, et Nicolas Princen, conseiller numérique de Nicolas Sarkozy, organisée hier par le Collectif du numérique, a été courtoise. Les représentants des deux candidats ont échangé durant deux heures sur les grands enjeux du secteur, avec un prisme économique, confirmant qu'il s'agissait d'une priorité dans le cadre de la réindustrialisation de la France.

Fleur Pellerin et Nicolas Princen ont tous les deux souhaité écarter le sujet Hadopi, qui a monopolisé les débats lors de la campagne. La première a tout juste confirmé que François Hollande remplacerait la loi s'il était élu par un « dispositif élargi à d'autres problématiques ». Pour le reste, les deux candidats sont plutôt sur la même longueur d'onde quant aux grands principes qui doivent régir le secteur. Le prochain président devra lutter contre l'évasion fiscale des grands groupes internationaux, favoriser la coopération entre universités, entreprises, start-up et chercheurs, développer les filières du numérique dans l'éducation et la formation et l'accès des start-up aux financements. Le secteur reste prudent

Les quelques différences entre les candidats résident essentiellement dans les moyens pour atteindre ces objectifs. La conseillère de François Hollande a ainsi annoncé un plan pour couvrir tout le territoire en haut débit sous dix ans, la création d'un « habeas corpus » numérique posant des garanties sur l'utilisation des données personnelles sur Internet, la création d'une banque publique d'investissement pour soutenir les start-up ou encore la création de spécialités numériques optionnelles dans toutes les filières au lycée.

Ce à quoi le conseiller numérique de Nicolas Sarkozy répond par la proposition de créer un bac numérique. Parmi les autres propositions du président sortant : la création d'une agence pour l'innovation, la mise en place d'un incubateur dans toutes les universités, un « small business act » pour garantir 20 % des commandes publiques numériques aux PME, le renforcement des moyens du Conseil national du numérique ou encore la création d'un « programme start-up France », guichet unique pour les aides aux start-up.

Les associations professionnelles se sont réjouies de la tenue de ce débat, mais ont annoncé être attentives à l'application des propositions. Elles ont aussi regretté que les candidats eux-mêmes ne s'expriment pas sur le sujet. « Nous craignons même que la création d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat dédié au numérique ne soit pas assurée », a expliqué l'Afdel (Association française des éditeurs de logiciels) dans un communiqué.
NICOLAS RAULINE, Les Echos

Présidentielles : les projets de l'UMP et du PS pour la fibre optique L'Informaticien

27/04/2012 - Oriane Vatin

En marge du débat organisé par le Collectif du Numérique avec Fleur Pellerin (PS) et Nicolas Princen (UMP), nous avons posé la même question aux deux responsables des programmes numériques des candidats encore en lice pour la présidentielle, à savoir : quels étaient les projets de leur chef de file à propos du déploiement de la fibre optique en France.

Si à l'UMP, on a été plutôt frileux à nous répondre (alors que Nicolas Princen avait largement mené le débat plus tôt dans la matinée, monopolisant le temps de parole face à une Fleur Pellerin plus effacée et moins prolixe lors de la session de questions-réponses) ; Fleur Pellerin nous a en revanche fourni plus de détails sur ce qu'un gouvernement Hollande réaliserait à ce sujet.

Les projets de l'UMP pour la fibre...

Nicolas Princen s'est contenté de nous répondre, avec une pointe de langue de bois : "Je ne me suis pas exprimé là-dessus, parce que nous sommes toujours en discussions avec les opérateurs et avec les collectivités. Le schéma directeur va quand même entre guillemets être réévalué et discuté, mais pour l'instant je ne peux pas vous répondre sur la question. Je préfère m'abstenir, et ne pas mélanger la présentation d'un programme, avec la réalité d'un chantier existant, d'équipement du territoire".

Lorsque nous lui demandons : "Donc, si Nicolas Sarkozy est réélu, quelque chose sera fait rapidement pour la fibre optique ?", il affirme sans hésiter : "Bien sûr", avant de se tourner vers le journaliste prêt à poser la question suivante.

...et ceux du PS.

Notre pêche aux informations a été plus heureuse avec Fleur Pellerin, qui nous a expliqué ceci :

"Vaste sujet ! Ce qui nous paraît important, c'est d'abord de rassurer les opérateurs qui ont commencé, mais ils ne sont pas très nombreux, à déployer des investissements dans les zones où il y avait des appels à manifestation d'intérêt d'investissement, et dans les zones très denses. Ce que nous souhaitons, c'est qu'il y ait un véritable pilotage national, qui n'existe pas aujourd'hui, puisque vous savez bien que les collectivités locales ont été laissées totalement livrées à elles-mêmes pour les déploiements des réseaux dans les zones non-denses. Donc nous souhaitons qu'il y ait un polissage national qui fasse que les opérateurs soient d'une certaine manière impliqués dans le déploiement des réseaux dans les zones très denses et conduits à utiliser les réseaux développés par les collectivités territoriales dans les endroits où elles auront commencé à investir et à le faire, et qu'il y ait un pilotage national surtout, pour qu'il y ait interopérabilité entre ces réseaux.

"Ensuite, nous voulons abonder le fond d'aménagement numérique du territoire, qui ne l'a pas été par la droite, et nous considérons que les 900 millions d'euros qui sont affectés aujourd'hui aux subventions pour le déploiement de la fibre sont insuffisants. Ils sont d'autant plus insuffisants qu'ils risquent d'être remis en cause par le récent rapport de l'inspection des finances qui critique très sévèrement la manière dont les fonds du Grand Emprunt ont été utilisés, dont le commissariat général aux investissements a piloté l'attribution des crédits, que ce soit dans le plan national très haut débit ou que ce soit de manière plus générale dans le fond pour la société numérique.

"Je crois qu'aujourd'hui il y a un véritable rôle de reprise en main de l'Etat à avoir en partenariat très étroit avec les collectivités territoriales et avec les opérateurs, pour faire en sorte que le plan de déploiement soit à la fois plus équitable, qu'il n'y ait plus de zones non couvertes, que les opérateurs aient des contraintes fortes juridiques qui les lient, et, surtout, qu'il y ait une étape intermédiaire en 2017, pour que plus aucun de nos concitoyens n'ait pas accès à un débit minimum de qualité".

Le numérique, cet enjeu absent de la campagne FranceInfo.fr

27/04/2012

Présenté comme un important levier pour l'économie française, le numérique est paradoxalement quasiment absent de la campagne présidentielle.

Le Collectif du Numérique, une association de professionnels du secteur, invitait hier à débattre Nicolas Princen et Fleur Pellerin, représentants respectifs de Nicolas Sarkozy et de François Hollande pour les questions numériques.

Ces derniers ont pu détailler les programmes de leurs champions respectifs :

Un "small business act" comme aux Etats-unis en faveur des PME du secteur high-tech tandis, pour Nicolas Sarkozy...Un projet de taxation des fournisseurs d'accès côté Hollande mais en veillant, a dit hier Fleur Pellerin, à ne pas en faire "des vaches à lait du secteur".

Hadopi survivra-t-elle au 6 mai ?

Concernant la fameuse loi Hadopi, le président sortant défend le bilan de sa haute autorité contre le piratage tandis que, de son côté, le candidat Hollande laisse entendre qu'il la supprimera mais... pour la remplacer par autre chose d'assez équivalent, histoire de ne pas se mettre à dos le monde la culture très attaché à la protection du droit d'auteur.

Au final, les deux programmes comptent en réalité beaucoup de points communs et c'est peut-être cela qui explique que le numérique soit absent des débats.

Convergence

Parmi les points de convergence, on trouve notamment : du haut débit pour tous et partout et - peut-être mais pas sûr - un ministère du numérique. Les deux camps sont également d'accord pour faire payer les entreprises américaines qui échappent à l'impôt en France en installant leurs sièges en Irlande ou au Luxembourg.

Clash à propos de Google

Les deux débatteurs se sont cependant écharpés sur la place des géants américains du Web dans l'économie française et sur la question du soutien aux entreprises innovantes. Fleur Pellerin ayant récemment assimilé le nouveau siège parisien de Google à un "QG Potemkine", c'est-à-dire un décor de carton-pâte à des fins de propagande, Nicolas Princen a estimé que celle-ci "insultait" les employés de Google et que le PS "décourageait les entrepreneurs".

QUELLE VISION DE L'ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE POUR HOLLANDE ET SARKOZY? - Slate.fr

27/04/2012 - Cécile Dehesdin

LE MONSIEUR NUMÉRIQUE de Nicolas Sarkozy –Nicolas Princen– et la madame numérique de François Hollande –Fleur Pellerin– étaient réunis le 26 avril pour discuter de la position de leur candidat sur l'Internet mondial et les nouvelles technologies.

Même s'ils ont surtout parlé fiscalité et économie des start-ups, ils ont également évoqué l'éducation au numérique, un sujet cher à Slate.fr. Comment faire pour que la France ait ses Microsoft, Facebook ou Google? Pour que les élèves connaissent les bases du code informatique –utile même si on n'est pas programmeur– ou apprennent à protéger leurs données?

Le numérique à l'école pour Nicolas Sarkozy

Une option «numérique» au bac à partir de la rentrée 2012 pour les sections S et STI. Pourquoi pas les autres? «C'est un test, explique Nicolas Princen, on verra ensuite ce qu'on diffuse dans d'autres sections.»

La création d'une nouvelle filière dite «bac numérique», comme il y a un bac général, un bac technologique, un bac pro. Cette filière serait gérée par des «académies du numérique», sous contrat avec l'Etat mais très largement confiées à des professionnels, «parce qu'il faut dégager des formateurs», remarque Nicolas Princen. Là aussi, on passerait par une période de test, avec la création d'un «internat d'excellence du numérique», destiné aux passionnés d'informatique.

Le numérique ne commence pas au lycée, avant ça il y aurait des ateliers de sensibilisation à l'école primaire, et au collège dans les cours d'éducation civique (apprendre à gérer son identité numérique comme à faire le tri dans les informations disponibles en ligne), de technologie («rapprocher cet enseignement des usages réels, par exemple ne pas apprendre des langages de code qui ne sont plus utilisés» précise Princen), et d'arts plastiques.

Le numérique à l'école pour François Hollande

La création d'une option «numérique» au bac pour toutes les sections générales et technologiques au lycée. «C'est une première étape», précise Fleur Pellerin, «parce qu'il va falloir un effort massif des enseignants, ça ne se fera pas en une année». Elle estime qu'il faudra en former au moins un millier de plus que les profs de math déjà formés pour la rentrée 2012 si on veut espérer pouvoir étendre cet apprentissage à toutes les sections, et note que si les moyens sont insuffisants pour que l'initiative soit immédiatement étendue à tous les lycées, «il faudrait d'abord expérimenter, peut-être dans les ZEP par exemple».

Pas de bac numérique pour l'instant, parce qu'«il y a d'abord un effort de formation aux humanités numériques à faire pour les professeurs».

A plus moyen/long terme, étendre ces efforts au collège et à la primaire. Fleur Pellerin prend l'exemple de sa fille de 7 ans et demi, qui suit des cours d'informatique à l'école où elle apprend à taper. «Je ne trouverais pas ça absurde qu'ils apprennent à coder avec des programmes pour enfant comme Logo ou d'autres, pour qu'ils aient des rudiments de la logique du codage.»

Quels moyens?

Mais pour atteindre ces différents objectifs, il faut avoir les professeurs idoines –quantitativement et qualitativement. Jusqu'à maintenant, au collège, «tous les enseignants sont susceptibles de participer à la validations des compétences» qui permettent d'obtenir son brevet informatique et Internet passé. «Soit pas de professeur désigné (et encore moins recruté)», notait Titiou Lecoq en 2009, «pas d'heures précises qui y soient consacrées, autant dire pas de moyen».

Pour ce qui est de l'option numérique, des professeurs de mathématique ont donc déjà été formés. A plus long terme, Nicolas Princen évoque la possibilité d'impliquer des entreprises dans le processus, de voir si elles seraient prêtes à envoyer certains de leurs meilleurs éléments faire des formation d'élèves.

Fleur Pellerin parle quant à elle d'un mix de moyens entre la formation en interne, certains des postes des 60.000 enseignants en plus promis par François Hollande, et des professeurs associés, «des entrepreneurs qui pourraient venir pour enseigner des rudiments de code ou d'appréhension de données».

La nécessité de l'éducation au numérique

Quoi qu'il en soit, il est plus que temps que les petits Français se mettent au numérique, pour les deux représentants des candidats.

«Parce que nos enfants deviendront adultes dans un monde où, soit ils programmeront, soit ils seront programmés», estime Fleur Pellerin, qui souligne que le but de cette éducation n'est pas «de faire de nos enfants des consommateurs avertis d'Amazon ou d'iTunes, mais de les faire décoder et coder cet univers».

«Parce qu'il y a un décalage entre la vision que la jeunesse a du numérique au quotidien et celle du numérique comme un secteur d'emploi attractif», répond quant à lui Nicolas Princen, qui note qu'on sait très bien à quoi ressemblent les locaux de Facebook ou Google, moins ceux des entreprises du numérique françaises. «Il faut prendre ça très en amont, pour que les meilleurs étudiants aillent dans ces filières et qu'ils veuillent travailler dans ces secteurs, plutôt que dans la finance par exemple.»

En attendant, le fils de ma voisine de débat n'a toujours pas appris à taper à l'ordinateur. Il est en seconde.